

# VALEURS & PERFORMANCE

Rapport Annuel

2011



# Sécurité, Exemplarité, Résultat

Des valeurs fortes pour  
une performance durable



## Sommaire

- 04** / MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
- 06** / HISTORIQUE
- 07** / PROFIL
- 08** / CARNET DE L'ACTIONNAIRE
- 09** / GOUVERNANCE
- 14** / STRATÉGIE
- 18** / ACTIVITÉ
- 22** / RAPPORT SOCIAL
- 26** / ÉLÉMENTS FINANCIERS



# Mot du Directeur Général

**Sonasid a joué son rôle de leader pour rééquilibrer le marché**

**1<sup>er</sup>  
sidérurgiste national**

**53%  
de parts de marché**

**Ventes  
en progression de  
12%**

**Sur les  
5,4 milliards de Dh  
de chiffres d'affaires réalisés  
l'année dernière, plus de**

**500 millions  
sont le fait de l'export**

*Chers actionnaires,*

Je tenais tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en 2010 où la conjoncture a joué en notre défaveur. Et c'est à raison que vous nous avez soutenu parce que finalement 2011 a été la confirmation des hypothèses que nous partagions avec vous en 2010, celles d'un retour possible à un marché moins volatile. 2011 a en effet été marqué par une nouvelle dynamique initiée par Sonasid qui a joué son rôle de leader pour rééquilibrer le risque et stabiliser les prix. Dans ce contexte, le marché a renoué avec la croissance et Sonasid avec des résultats financiers positifs, des ventes en hausse de 12% et une stabilisation de sa part de marché à 53%.

Derrière cette réussite, trois principales forces motrices ont guidé notre action...

#### **Sécurité**

Un enjeu prioritaire pour Sonasid afin de garantir un environnement de travail sécurisé pour tous nos employés et sous-traitants. Seule une industrie sûre peut être performante et c'est dans cette optique que nous avons mis en place dans nos unités de production un système d'animation sécurité pour intégrer et relayer la culture de vigilance partagée à tous les niveaux de l'organisation. Une démarche efficiente qui a permis de réduire sensiblement les taux de fréquence dans nos usines.

#### **Exemplarité**

Sonasid a joué son rôle de leader pour réajuster le secteur et réguler la volatilité des prix. Un calibrage difficile dans un marché ouvert où le risque est somme toute nécessaire pour mieux concurrencer l'import. Et nous continuerons à assurer ce rôle en 2012 de manière à entretenir ce niveau de risque.

#### **Résultat**

Tout d'abord industriel avec un meilleur pilotage des exploitations : l'aciérie a désormais la capacité, outre Sonasid, d'approvisionner également le marché local en billettes de qualité. Le laminoir de Jorf Lasfar est saturé, au service de la nouvelle politique commerciale qui a pénétré la moyenne et petite distribution et exploré d'autres marchés. Nous avons essentiellement exporté en Algérie et Mauritanie, une activité qui a représenté près de 10% de nos ventes et que nous comptons développer en 2012 en ciblant notamment l'Afrique subsaharienne.

La conjoncture 2012 s'annonce difficile, le ralentissement économique en Europe et le démantèlement douanier continueront à exercer une pression durable sur le marché mais nous consoliderons notre action pour maintenir notre leadership industriel, commercial et financier.

**A y o u b A Z A M I**  
Directeur Général

# Historique

En juillet 2002, Sonasid investit dans un second laminoir à Jorf Lasfar d'une capacité annuelle de **400 000 tonnes** pour répondre à la demande croissante du marché.

Sonasid a été créée par l'Etat marocain en 1974, l'ambition alors était de développer un complexe sidérurgique complètement intégré à partir de la production de minerai de fer à Ouixane (Nador) en le valorisant dans un haut fourneau d'un million de tonnes.

Les études technico-économiques ont finalement conclu à une intégration amont progressive et c'est ainsi qu'il fut décidé de lancer à Nador le premier laminoir marocain.

La production a démarré en mars 1984 avec une capacité annuelle initiale de 420 000 tonnes de rond à béton et de fil machine portée progressivement à 600 000 tonnes.

En 1996, Sonasid introduit 35% de son capital en bourse et en 1997 l'Etat cède 62% du capital à un consortium d'investisseurs institutionnels pilotés par la SNI.

En juillet 2002, Sonasid investit dans un second laminoir à Jorf Lasfar d'une capacité annuelle de 400 000 tonnes pour répondre à la demande croissante du marché. Un an plus tard, en 2003, Sonasid concrétise son projet d'intégration en amont par la réalisation d'une aciérie électrique à Jorf Lasfar qui devra alimenter les 2 laminoirs en billettes pour réduire sa dépendance du marché international. L'unité démarre en août 2005, la même année Sonasid augmente sa participation à 92% dans le capital de Longométal Armatures, une activité initialement développée au sein de Longométal Afrique.

Le 3 mars 2006 marque une nouvelle étape décisive dans l'histoire de Sonasid avec le renforcement d'Arcelor dans le capital de Sonasid et le partenariat conclu entre SNI et ce qui deviendra quelques mois plus tard ArcelorMittal.



# Profil

**5,4** milliards de DH de chiffre d'affaires

**825 000** tonnes vendues

**53%** de part de marché local

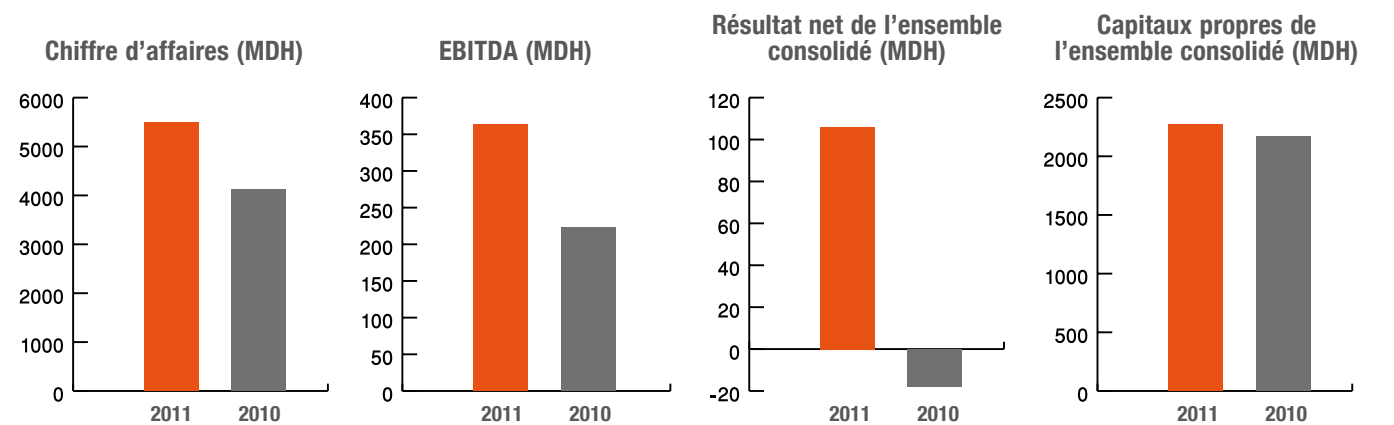
## UN ACTEUR MAJEUR DU SECTEUR DU BTP

Sonasid est le leader sidérurgique marocain sur les produits longs : rond à béton et fil machine, destinés au BTP et à l'industrie. Adossé au numéro un mondial de l'acier ArcelorMittal, Sonasid a développé une expertise technique et opérationnelle qui le positionne en acteur

incontournable du marché marocain avec la gamme la plus complète de produits longs, conformes aux exigences des normes nationales du secteur. Sonasid se positionne également sur le marché des armatures industrielles à travers sa filiale Longométal Armatures.

Véritable référence dans son domaine et consciente de sa responsabilité sociale, Sonasid se distingue également par son engagement citoyen à travers une démarche basée sur la protection de l'environnement et le développement durable.

## COMPTES CONSOLIDÉS



# Carnet de l'actionnaire

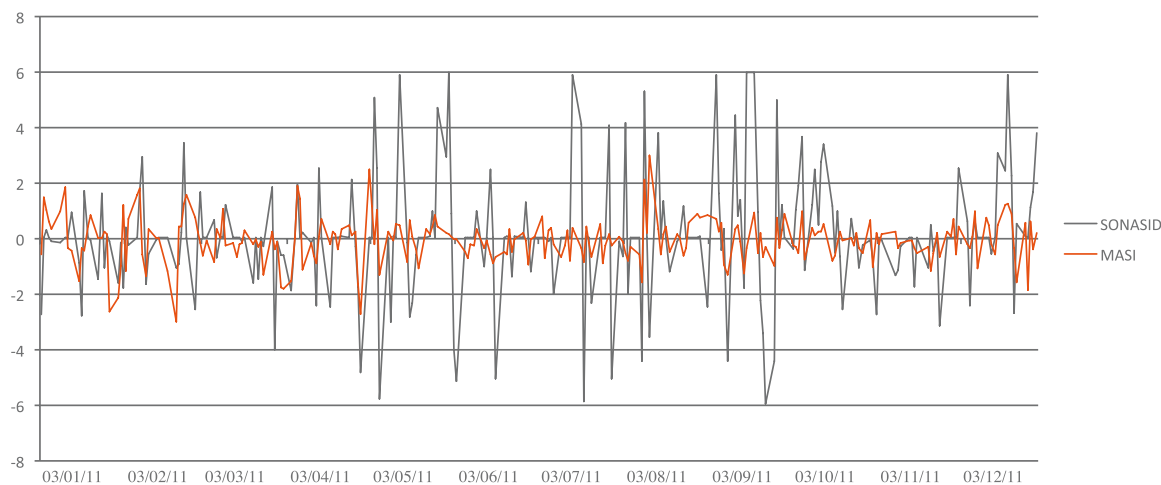
## RATIOS FINANCIERS

(MDH)	2007	2008	2009	2010	2011
ROE	33%	43%	14,2%	-0,9%	4,7%
RCE	28%	28%	13,9%	0,1%	4,3%
Bénéf/action	223,54	230	88,6	-4,82	27,3%
CF/Action	236,61	333	396	215,6	37,7%
Div/Action	434	115	66	-	-
Cours au 31/12	2980	2490	1950	1800	1920
PER	13,33	10,8	22	NS	70,3x
Cours/(C.F/Action)	12,59	7,5	4,9	NS	50,9x

## INDICATEURS BOURSIERS

Au 31 décembre	2010	2011
Nombre d'actions en circulation	3 900 000	3 900 000
Capitalisation boursière (Mdhs)	7 020 000 000	7 488 000 000
Cours cotés de l'action (Dhs)		
Cours le plus haut	2550	1920
Cours le plus bas	1680	1405
Au 31 décembre	1800	1920
Dividende ordinaire par action (DH)	-	-
Dividende exceptionnel par action (DH)	-	-

## PERFORMANCES COMPARÉES DE SONASID ET DU MASI EN 2011



# Gouvernance

## ACTIONNARIAT

ArcelorMittal & SNI, co-actionnaires de Sonasid



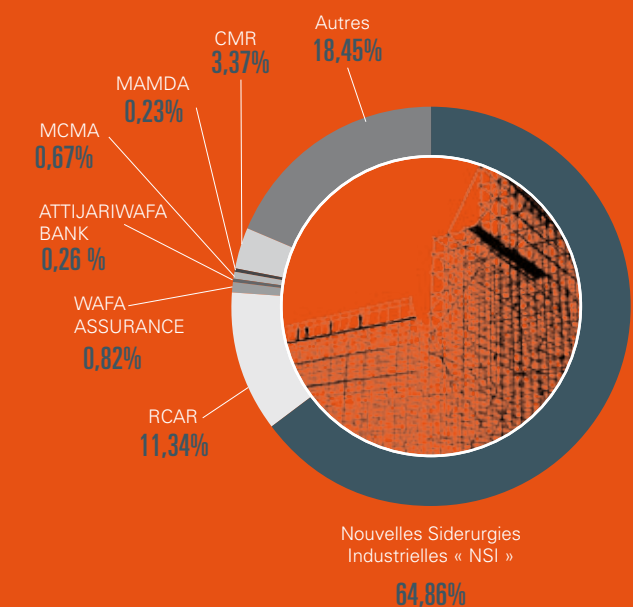
### > UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Un accord de partenariat stratégique entre SNI et Arcelor a été conclu en 2006 pour le développement de Sonasid. Arcelor, SNI et les autres actionnaires de référence (MAMDA-MCMA, Axa Assurances Maroc, RMA Watanya, CIMR et Attijariwafa bank) ont transféré le 31 mai 2006, leurs participations respectives dans le capital de Sonasid à une société holding NSI « Nouvelles Sidérurgies Industrielles ». Cette société détient désormais 64,85% du capital de Sonasid, capital réparti à 50/50 entre Arcelor devenu entre temps ArcelorMittal et le groupe d'actionnaires marocains conduit par SNI. Un accord qui repose sur la consolidation et le développement de la position de Sonasid sur le marché marocain ainsi que sur le transfert de technologie et de compétences d'ArcelorMittal dans le secteur des produits longs.

### > QUELQUES REPÈRES SUR ARCELORMITTAL

Avec un chiffre d'affaires 2011 de 94 milliards de dollars, une production annuelle de 91,9 millions de tonnes et une présence dans plus de 60 pays, ArcelorMittal est le leader mondial de l'acier dans les principaux secteurs : automobile, construction, packaging et applications le développement durable, la qualité et le leadership, ArcelorMittal s'engage à développer son activité de manière responsable dans le respect de la santé, la sécurité et le bien-être de ses employés, sous-traitants et communautés riveraines des sites de production. ArcelorMittal compte plus de 261 000 collaborateurs à travers le monde.

## ACTIONNARIAT SONASID AU 31.12.11



# Organes de direction

## Conseil d'Administration au 8 Mars 2012

M. André BOCK	Président du Conseil d'Administration
M. Hassan BOUHEMOU	Administrateur
M. Enrique DE LA RUBIERA	Administrateur
M. Mohamed LAMRANI	Administrateur
M. Robert ENGEL	Administrateur
Mme Sabine CARBON	Administrateur
M. Francis LEFEVRE	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. Paul KEARNS	Administrateur
ATTIJARIWAFI BANK Représentée par M. Ramses ARROUB	Administrateur
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE Représentée par M. Khalid CHEDDADI	Administrateur
MUTUELLE CENTRALE MAROCAINE D'ASSURANCES Représentée par M. Hicham BELMRAH	Administrateur
RMA WATANIYA Représentée par M. Azeddine GUESSOUS	Administrateur

## Comité Stratégique au 1<sup>er</sup> janvier 2012

M. André BOCK	Président du Conseil d'Administration
M. Ayoub AZAMI	Directeur Général
M. Mohamed LAMRANI	Administrateur

**Missions :** Préparer les orientations stratégiques de Sonasid et ses programmes d'investissement, en vue de leur présentation au Conseil d'Administration. Suivre l'exécution budgétaire.

**Périodicité :** Trimestrielle

## Comité de Direction au 1<sup>er</sup> janvier 2012

M. Ayoub AZAMI	Directeur Général
M. Abdeljalil AJDOUR	Directeur Commercial & Marketing
M. Abdelilah FADILI	Directeur Financier
M. Pierre TURPEL	Directeur Industriel
M. Mohammed MOUKASSI	Directeur Ferraille, Valorisation et Coproduits
M. Karim EL OUADIRHI	Directeur des Achats et Logistique
M. Chakib BENZAOUZ	Directeur des Ressources Humaines et de la Communication

**Missions :** Piloter l'activité opérationnelle de l'entreprise. Analyser la conjoncture nationale et internationale et son impact sur l'activité de la société. Préparer les Conseils d'Administration et différents comités.

**Périodicité :** Mensuelle

## Comité des Risques & des Comptes

**Missions :** Statuer sur l'ensemble des sujets pouvant affecter les comptes et les risques. Dans ce cadre, le comité définit la méthode d'établissement et d'arrêt des comptes sociaux et consolidés ainsi que la méthodologie de détermination des provisions. Il examine les comptes semestriels, annuels et le reporting complet des risques. Il assure la cohérence et la pertinence des mécanismes mis en place pour le contrôle interne des procédures, des risques et de la déontologie. Il statue enfin sur la qualité des travaux réalisés par les commissaires aux comptes et juge de leur indépendance.

**Périodicité :** Semestrielle

## Comité Nominations & Rémunérations

**Missions :** Statuer sur la politique de rémunération et de gestion des ressources humaines. Il définit les conditions de la rémunération globale du personnel, élabore la politique des avantages pour les salariés, définit le plan de succession pour les postes clés de la société, gère les hauts potentiels et réfléchit sur la politique de formation. Il étudie l'évolution de la masse salariale et de l'équité interne.

**Périodicité :** Annuelle



# S Stratégie g i e





# Stratégie

## VOLONTÉ STRATÉGIQUE

Confiant dans les perspectives du marché de la construction, au cœur du dynamisme de l'économie nationale, Sonasid poursuit activement le développement de sa position en visant l'excellence opérationnelle dans la maîtrise de ses approvisionnements, l'exploitation de son outil industriel et le service envers ses clients.

A cet effet Sonasid contribue active-

ment à la modernisation des processus de construction, par l'enrichissement de son offre de produits et de prestations susceptibles de faciliter la conduite des chantiers et d'en améliorer les coûts et les délais.

Sonasid accorde également une attention considérable à la sécurité dans tous ses aspects. Ses produits arment les structures des équipe-

ments et des bâtiments publics et privés et participent directement à la sécurité des personnes dans la durée. Priorité est donc donnée à un respect absolu des normes concernant ses produits et ses services. La sécurité des personnes intervenant à tous les stades de ses activités reçoit la même attention.



## QUATRE ORIENTATIONS MAJEURES

*Sonasid traduit cette volonté stratégique par des orientations fondamentales dans un souci permanent d'excellence opérationnelle :*

- Renforcer son avance de compétitivité par les coûts, tant au niveau de ses approvisionnements que de l'ensemble de ses processus ;
- Poursuivre l'enrichissement de son offre en apportant à ses clients la gamme complète de produits et de services qu'ils sont en droit d'attendre, y compris en facilitant l'introduction de nouvelles techniques de construction au Maroc ;
- Augmenter régulièrement sa capacité de production afin de répondre au dynamisme attendu de ses marchés ;
- Développer continûment les compétences de ses collaborateurs.



## DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES QUI SE TRADUISENT PAR D'IMPORTANTES PROJETS

*Les unités industrielles bénéficient d'un programme complet d'améliorations visant à faire progresser leur rendement en ligne avec les caractéristiques des meilleures unités au monde.*

Investissement d'un montant de **125 millions de dhs** : le broyeur de ferrailles, d'une capacité annuelle de **300 000 tonnes** permet de préparer la ferraille légère avant son enfournement dans le consteel. L'utilisation de la ferraille broyée plus dense et plus propre permet l'amélioration de plusieurs indicateurs de l'aciérie, notamment le taux de disponibilité du consteel, la consommation d'énergie électrique et de chaux.





# Activité

E 256  
C 1585

CAMEL  
6



# Activité

## ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

### > UN MARCHÉ MONDIAL DE L'ACIER DOMINÉ PAR LA CHINE

La production mondiale d'acier affiche un nouveau record en 2011 de 1 527 millions de tonnes, en hausse de 6,8% par rapport à 2010. La Chine représente 46% de la production totale, en hausse de 8,9%, la Turquie progresse également de 17%, l'Italie de 11,3% tandis que la production espagnole baisse de 4,6% et le Japon 1,8%.

Cette croissance chinoise a conduit à un surenchérissement des matières premières et notamment de la ferraille dont le prix moyen s'est stabilisé à un niveau élevé en 2011 de 428\$ fob Rotterdam contre 345\$ en 2010. Cet écart n'a pu être répercuté sur le prix de vente final, différentiel qui passant de 238\$ en 2010 à 272 \$ en 2011 reste inférieur au niveau enregistré avant la crise (316\$ en 2007).



### > NOUVELLE DYNAMIQUE SECTORIELLE

Stabilisation des prix et réduction de la spéculation sur le marché national où la consommation est restée stable et la surcapacité inchangée avec une concurrence accrue de l'import. Les capacités installées totalisent 2 350 kt pour une demande annuelle qui évolue au rythme de 1400-1500 kt.

## COMMERCIAL

### > SONASID CONFORTE SON LEADERSHIP SUR LE MARCHÉ NATIONAL

Les ventes affichent une progression de 12% en dépit de la montée en puissance de la concurrence et du recul du marché du fil machine. Sonasid a développé ses ventes de billettes sur le marché local et s'est également positionné à l'export notamment en Afrique du Nord, une activité qui a représenté près de 10% des ventes totales et qui sera renforcée en 2012 en ciblant de nouveaux marchés, notamment l'Afrique subsaharienne.

### > PERSPECTIVES

L'accélération du rythme de production de logements sociaux annoncée pour 2012 serait un levier de croissance intéressant pour le secteur, mais la conjoncture 2012 ne s'annonce pas facile : la dépression en Europe et le démantèlement douanier risquent d'exercer une pression durable sur les prix.

## INDUSTRIE : SATURATION DE L'ACIÉRIE ET OPTIMISATION OPÉRATIONNELLE DES LAMINOIRS

### > ACIÉRIE

Très bonne performance en 2011 avec une production moyenne de 54,4 kt et un taux d'utilisation des équipements de 81%. Les coûts de transformation se sont également fortement améliorés.

Poursuite en 2012 du programme d'efficacité opérationnelle avec le lancement du projet de maintenance Power off et d'une nouvelle politique de valorisation et préparation de la ferraille.

### > LAMINOIR NADOR

La production à fin décembre 2011 a atteint 355 kt, en baisse de 15% par rapport à 2010 du fait de l'absorption en grande partie de la sous-activité. Des arrêts de production exploités pour remettre à niveau le laminoir dans le cadre du programme 5S.

### > LAMINOIR JORF LASFAR

Très bonne dynamique 2011 avec une production cumulée de l'ordre de 407 kt soit une augmentation de plus de 35% par rapport à 2010. Jorf Lasfar a été en 2011 le site pilote d'un nouveau modèle de management opérationnel qui s'est traduit par un rendement plus élevé et des coûts de transformation en nette amélioration.

## ORGANISATION

### > UNE POLITIQUE RH DÉDIÉE À LA VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN

La politique sociale a développé son action au profit des collaborateurs en améliorant tout d'abord la couverture médicale par la négociation de clauses à des conditions encore plus avantageuses, une assistance médicale, la prévention des maladies liées aux risques professionnels.

Et de manière globale, de nombreuses actions sociales ont été lancées en 2011, notamment : l'ajout de nouvelles destinations pour les centres d'estivage, la distribution de kits de rentrée scolaire, remise d'un prix du mérite pour les enfants de collaborateurs les plus brillants, et la restauration dans les usines.

L'effectif total de Sonasid à fin 2011 s'élève à 890 collaborateurs

### > SYSTÈME D'INFORMATION

Sonasid a opté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour une gestion intégrée de ses processus via la solution SAP, mais des processus qui ont évolué et en 2011 le système a dû s'adapter pour mieux accompagner ces nouveaux besoins, il s'agit notamment des processus : commercial (gestion export, ventes billettes, plateformes logistiques), préparation de la ferraille et suivi des Capex. La gestion de trésorerie a aussi évolué vers une nouvelle version : Sage FRP.

En termes d'infrastructure, Sonasid a intégré le portail intranet du groupe ArcelorMittal : myarcelormittal.com. Les équipes SI ont également préparé le lancement de la migration vers un nouveau système de messagerie Groupe : global mail.

Le réseau intersites Sonasid a été mis à niveau en migrant vers des liaisons FH et en doublant les débits. Un système de visioconférence a été installé pour favoriser les échanges.



RAPPORT

Rapport Social

SOCIAL



# Rapport Social

En 2011, Sonasid a enregistré un taux de fréquence de **0,7** contre **2,3** en 2010

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

En 2011, Sonasid a enregistré un taux de fréquence de 0,7 contre 2,3 en 2010, des résultats en très nette amélioration en raison de l'effort important consacré au renforcement de la culture du contrôle selon 3 axes majeurs : élimination, protection et gestion des risques.

Un Système d'Animation Sécurité « SAS » a été mis en place au service de ces axes, il implique l'ensemble des collaborateurs des unités de production qui sont tenus de se réunir en comités et groupes de travail pour proposer et statuer des règles et standards liés à la Santé et Sécurité au Travail.

Une base de données Sécurité a également été créée pour alimenter ce système, elle permet de remonter toute anomalie ou risque liés à la sécurité sur les lieux de travail. Un outil qui permet de planifier des actions correctives et préventives afin d'éliminer les risques et partager avec tous les sites de production les différents plans d'actions SST.

Comme chaque année depuis 2007, la Journée Santé et Sécurité du 26 avril a été l'occasion de remobiliser le personnel Sonasid et les soustraitants sur les enjeux de la Santé et Sécurité au Travail, une 6<sup>ème</sup> édition placée sous le thème de

« De Priorité à Valeur Fondamentale » dans l'objectif d'ancrer un peu plus la sécurité dans les comportements. Concrètement c'est pour le collaborateur une maîtrise parfaite de son environnement de travail et des éventuels dangers qu'il présente, risques qui doivent être bien ciblés, analysés et éliminés.

Une édition programmée sur plusieurs jours qui a permis d'organiser des ateliers et tables rondes sur des thèmes sécurité pour que les collaborateurs échangent et partagent expérience et bonnes pratiques.

**Comme chaque année depuis 2007, la Journée Santé et Sécurité du 26 avril a été l'occasion de remobiliser le personnel Sonasid et les sous-traitants sur les enjeux de la Santé et Sécurité au Travail**



## QUALITÉ, ENVIRONNEMENT, RESPONSABILITÉ SOCIALE

Les produits Sonasid, destinés au secteur du BTP, répondent rigoureusement aux normes et exigences de sécurité en vigueur au Maroc afin de promouvoir une construction sécurisée. Certifiée NM depuis 2001, Sonasid a été reconduite QSE en 2011, notamment ISO 14001 pour une durée de 3 ans. Un maintien de certification qui valide les choix managériaux de Sonasid en termes de sécurité et qualité.

En matière d'environnement, de nombreuses actions ont permis de mieux valoriser les coproduits générés par les unités de production : notamment une meilleure maîtrise de leur collecte, un nouveau positionnement prix de la calamine sur le marché mondial comparé au minerai de fer et l'exploitation d'une nouvelle niche pour la valorisation des poussières d'aciérie en Asie (Chine et Inde).

Une nouvelle stratégie de valorisation qui a généré des bénéfices nets en progression de 1,6 million en 2010 à 6,1 millions de dhs en 2011.

La scorie noire a également fait l'objet d'une application concrète de recyclage dans la construction de route. Une convention a été signée entre Sonasid, la commune de Moulay Abdallah, la Direction provinciale de l'équipement d'El Jadida, la province d'El Jadida et la Direction des routes pour une route expérimentale de 2 km à base de scories reliant Douar Lakouacem (commune Moulay Abdallah) à la route nationale N°1 (route El Jadida-Safi).

Sonasid s'est également mobilisé pour la Journée Mondiale de la Terre, outre la création d'espaces verts intrasites, des actions de sensibilisation à la réduction de consommation d'eau et d'électricité ont également eu lieu sur le site de Jorf Lasfar. Celui de Nador s'est consacré à l'environnement et au meilleur tri des déchets à la source.

Sonasid a également fait le choix de substituer une partie de l'énergie utilisée dans ses unités par de l'énergie verte, suite à la publication du décret de libéralisation de la production des énergies renouvelables, Sonasid a ainsi conclu avec NAREVA un contrat de 20 ans portant sur l'achat d'énergie éolienne. Les parcs éoliens de NAREVA sont en cours de construction.

En termes d'actions citoyennes, Sonasid s'implique auprès des communautés riveraines en collaboration avec des ONG locales, l'entreprise a notamment apporté son soutien à l'Association des Œuvres Provinciales d'El Jadida qui agit en faveur des jeunes, de la promotion de la femme en milieu rural et à l'AMAEF qui travaille auprès des enfants déscolarisés et qui a mis au point un programme d'éducation non formelle pour la réinsertion progressive des enfants déscolarisés. Sonasid a pris le parti de soutenir des actions en faveur de la santé, l'éducation et la promotion sociale, ce sont les priorités que l'entreprise s'est fixée dans l'intention de s'inscrire dans des initiatives sur le long terme et dont l'impact est durable.



**Sonasid s'implique auprès des communautés riveraines de ses sites de productions**





# Eléments financiers

- COMPTES CONSOLIDÉS
- NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS
- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
- COMPTES SOCIAUX
- RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- RÉSOLUTIONS



# Comptes consolidés

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Exercices du 1 <sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre	En millions de dirhams	
	2011	2010
Chiffre d'affaires	5 487,8	4 114,6
Autres produits de l'activité	102,3	(25,7)
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>5 590,1</b>	<b>4 088,9</b>
Achats	(4 634,1)	(3 346,9)
Autres charges externes	(330,7)	(311,2)
Frais de personnel	(247,5)	(232,5)
Impôts et taxes	(9,2)	(8,0)
Amortissements et provisions d'exploitation	(205,2)	(186,6)
Autres produits et charges d'exploitation nets	4,5	1,5
<b>Charges d'exploitation courantes</b>	<b>(5 422,2)</b>	<b>(4 083,6)</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>167,9</b>	<b>5,3</b>
Cessions d'actifs	3,8	3,9
Résultats sur instruments financiers	0,3	(0,0)
Autres produits et charges d'exploitation non courants	3,2	28,1
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>7,3</b>	<b>32,0</b>
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>	<b>175,2</b>	<b>37,3</b>
Produits d'intérêts	0,2	0,2
Charges d'intérêts	(37,0)	(35,9)
Autres produits et charges financiers	(4,3)	3,1
<b>Résultat financier</b>	<b>(41,1)</b>	<b>(32,6)</b>
<b>Résultat avant impôt des entreprises intégrées</b>	<b>134,2</b>	<b>4,6</b>
Impôts sur les bénéfices	(35,1)	(24,5)
Impôts différés	6,5	1,4
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>105,6</b>	<b>(18,5)</b>
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>105,6</b>	<b>(18,5)</b>
Résultat net des activités abandonnées		
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>105,6</b>	<b>(18,5)</b>
Intérêts minoritaires	(1,1)	0,3
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>106,7</b>	<b>(18,8)</b>
Résultat net par action en dirhams	27,35	(4,83)
- de base	27,35	(4,83)
- dilué	27,35	(4,83)
Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams	27,35	(4,83)
- de base	27,35	(4,83)
- dilué	27,35	(4,83)

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Exercices du 1 <sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre	En millions de dirhams	
	2011	2010
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>105,6</b>	<b>(18,5)</b>
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
<b>Résultat global total de l'année</b>	<b>105,6</b>	<b>(18,5)</b>
Dont Intérêts minoritaires	(1,1)	0,3
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>106,7</b>	<b>(18,8)</b>



## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF AUX	En millions de dirhams	
	31-Déc-11	31-Déc-10
Immobilisations incorporelles, net	7,6	11,2
Immobilisations corporelles, net	2 017,9	2 099,5
Autres actifs financiers	42,7	42,8
- Prêts et créances	42,7	42,8
Impôts différés actifs	11,0	0,7
Autres débiteurs non courants, net		
<b>Actif non courant</b>	<b>2 079,2</b>	<b>2 154,2</b>
Autres actifs financiers	12,2	12,0
- Instruments financiers dérivés	12,2	12,0
Stocks et en-cours, net	918,5	867,2
Créances clients, net	1 315,3	1 127,2
Autres débiteurs courants, net	267,7	204,2
Trésorerie et équivalent de trésorerie	42,1	48,0
<b>Actif courant</b>	<b>2 555,8</b>	<b>2 258,5</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 635,0</b>	<b>4 412,7</b>

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS AUX	En millions de dirhams	
	31-Déc-11	31-Déc-10
Capital	390,0	390,0
Primes d'émission et de fusion	1,6	1,6
Réserves	1 767,5	1 786,3
Résultat net part du groupe	106,7	(18,8)
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère</b>	<b>2 265,8</b>	<b>2 159,1</b>
Intérêts minoritaires	5,6	6,7
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>2 271,4</b>	<b>2 165,8</b>
Provisions	75,2	75,5
Avantages du personnel	87,1	81,3
Dettes financières non courantes	352,9	454,6
- Dettes envers les établissements de crédit	350,0	450,0
- Dettes liées aux contrats de location financement	2,9	4,6
Impôts différés Passifs	225,9	222,1
Autres créditeurs non courants	47,0	49,6
<b>Passif non courant</b>	<b>788,0</b>	<b>883,2</b>
Provisions	3,1	1,1
Dettes financières courantes	187,2	383,6
- Instruments financiers dérivés		
- Dettes envers les établissements de crédit	185,6	382,1
- Dettes liées aux contrats de location financement	1,6	1,5
Dettes fournisseurs courantes	993,6	598,0
Autres créditeurs courants	391,7	381,1
<b>Passif courant</b>	<b>1 575,6</b>	<b>1 363,7</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>2 363,6</b>	<b>2 246,9</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>4 635,0</b>	<b>4 412,7</b>



## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions de dirhams	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves	Résultat net part du Groupe	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	390,0	1,6	1 698,6	345,7	2 435,9	6,4	2 442,3
Effets des changements de méthode comptable			(0,6)		(0,6)		(0,6)
Montants retraités au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	390,0	1,6	1 698,0	345,7	2 435,3	6,4	2 441,7
Résultat de l'exercice				(18,8)	(18,8)	0,3	(18,5)
Dividendes distribués			(257,4)		(257,4)		(257,4)
Autres variations			345,7	(345,7)			
Total des produits et charges de l'exercice			88,3	(364,5)	(276,2)	0,3	(275,9)
Au 31 décembre 2010	390,0	1,6	1 786,3	(18,8)	2 159,1	6,7	2 165,8
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	390,0	1,6	1 786,3	(18,8)	2 159,1	6,7	2 165,8
Effets des changements de méthode comptable							
Montants retraités au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	390,0	1,6	1 786,3	(18,8)	2 159,1	6,7	2 165,8
Résultat de l'exercice				106,7	106,7	(1,1)	105,6
Dividendes distribués							
Autres variations			(18,8)	18,8			
Total des produits et charges de l'exercice			(18,8)	125	106,7	(1,1)	105,6
Au 31 Décembre 2011	390,0	1,6	1 767,5	106,7	2 265,8	5,6	2 271,4

## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En millions de dirhams	Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011	
	31-Déc-11	31-Déc-10
Résultat net de l'ensemble consolidé	105,6	(18,5)
<b>Ajustements pour</b>		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	171,5	176,4
Profits/pertes de réévaluation (juste valeur)	(0,3)	(0,0)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(3,8)	(3,9)
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>273,0</b>	<b>154,0</b>
Elimination de la charge (produit) d'impôts	28,6	23,1
Elimination du coût de l'endettement financier net	36,9	35,9
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt</b>	<b>338,5</b>	<b>213,1</b>
Incidence de la variation du BFR	100,6	(205,6)
Impôts payés	(35,1)	(24,5)
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>404,0</b>	<b>(17,1)</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(197,8)	(194,6)
Variation des autres actifs financiers	0,0	1,7
Subventions d'investissement reçues		
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	122,8	14,3
Intérêts financiers versés	(36,9)	(35,9)
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(111,9)</b>	<b>(214,5)</b>
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	0,0	(257,4)
Emission d'emprunts	0,0	500,0
Remboursement d'emprunt	(100,0)	(50,0)
Remboursement de dettes résultant de contrats location-financement	(1,6)	6,0
Variation des comptes courants associés	0,1	(150,8)
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(101,5)</b>	<b>47,8</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>190,6</b>	<b>(183,8)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture*	(334,1)	(150,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture*	(143,5)	(334,1)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>190,6</b>	<b>(183,8)</b>

\* Ce montant de Trésorerie et équivalents de trésorerie n'est pas en lecture directe au niveau du bilan dans la mesure où la Trésorerie-Passif est comprise dans les dettes courantes envers les établissements de crédit.

# NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1.	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ
NOTE 2.	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE
NOTE 3.	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
NOTE 4.	ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'EXERCICE
NOTE 5.	INFORMATIONS SECTORIELLES
NOTE 6.	CHIFFRE D'AFFAIRES
NOTE 7.	ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES
NOTE 8.	FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS
NOTE 9.	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION
NOTE 10.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION
NOTE 11.	RÉSULTAT FINANCIER
NOTE 12.	IMPÔTS
NOTE 13.	RÉSULTAT PAR ACTION
NOTE 14.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
NOTE 15.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT
NOTE 16.	AUTRES ACTIFS FINANCIERS
NOTE 17.	STOCKS ET EN-COURS
NOTE 18.	CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS
NOTE 19.	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
NOTE 20.	CAPITAUX PROPRES
NOTE 21.	PROVISIONS
NOTE 22.	AVANTAGES DU PERSONNEL
NOTE 23.	DETTES FINANCIÈRES
NOTE 24.	DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS
NOTE 25.	INSTRUMENTS FINANCIERS
NOTE 26.	CONTRATS DE LOCATION SIMPLE
NOTE 27.	AUTRES ENGAGEMENTS
NOTE 28.	PASSIFS ÉVENTUELS
NOTE 29.	PARTIES LIÉES
NOTE 30.	TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
NOTE 31.	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE
NOTE 32.	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2011

## NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le Groupe SONASID intervient dans le secteur de l'industrie sidérurgique au Maroc.

Premier Acteur dans le secteur du BTP, la société Sonasid est le leader sidérurgique marocain sur les produits longs (rond à béton & fil machines) avec 53 % de part de marché à fin Décembre 2011.

Avec plus de 900 collaborateurs et à travers ses sites industriels situés à Nador et à Jorf Lasfar, Sonasid a une capacité de production annuelle de plus d'un million de tonnes destinée principalement au secteur de la construction nationale.

Le Groupe SONASID se positionne également sur le marché des armatures industrielles et des armatures « bâtiment » à travers sa filiale Longoméтал Armatures.

## NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

L'année 2011 n'a pas connu d'événements significatifs en termes de variation de périmètre.

## NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 3.1. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 Décembre 2011 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe a suivi les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC. Parmi ces dernières normes et interprétations publiées mais non encore adoptées par l'Union européenne (UE) :

- L'application d'IFRS 8 n'a pas engendré de modification quant à la présentation de l'information sectorielle par rapport à celle présentée conformément à IAS 14, puisque la structure du groupe n'a pas connu de modification significative;
- L'amendement d'IAS 23, Coûts d'emprunt applicable à compter du 1er janvier 2009 n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe puisque le traitement comptable proposé par cette norme correspond au principe comptable actuellement retenu par le Groupe;
- La révision d'IAS 1 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 a eu une incidence sur la présentation du tableau de variation des capitaux propres; ainsi le comparatif est semestriel au lieu d'annuel ;
- Le groupe est en cours d'analyse des récentes publications de l'IASB.

Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

### 3.2. BASES D'ÉVALUATION

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.



### 3.3. UTILISATION D'ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les immobilisations, les stocks, les impôts différés et les provisions.

#### **a) Dépréciation des stocks**

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes ou en charges de restructuration, le cas échéant, suivant la nature des montants concernés.

#### **b) Dépréciation des créances clients et des prêts**

Une dépréciation des créances clients et des prêts est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peut avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

#### **c) Frais de développement capitalisés, goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles**

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées ci-dessous. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés.

Le Groupe doit en conséquence évaluer la faisabilité commerciale et technique de ces projets et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial.

Le Groupe a par ailleurs à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas

de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

#### **d) Provisions**

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendue.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

#### **e) Impôts différés**

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

#### **f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi**

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale, les indemnités de départ en retraite et les médailles de travail font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

#### **g) Comptabilisation des revenus**

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

#### **h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers**

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

### 3.4. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

#### **3.4.1. Filiales**

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêtés des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

#### 3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Le Groupe a fait le choix, comme autorisé par la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises », de consolider selon la méthode d'intégration proportionnelle les entités sur lesquelles il exerce un contrôle conjoint.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer un contrôle conjoint ou une influence notable, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées conformément aux dispositions de IAS 39.

Les participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées qui sont classées comme détenues en vue de la vente (ou incluses dans un Groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente) selon IFRS 5 sont comptabilisées conformément aux dispositions de cette norme (i.e. les entités sont consolidées mais présentées sur une seule ligne de l'actif et du passif).

Actuellement, le Groupe ne dispose pas dans son périmètre de consolidation d'entreprise associée ou de co-entreprise.

#### 3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

#### 3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

#### 3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2011.

### 3.5. CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

La monnaie fonctionnelle de la société Sonasid est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe.

Les transactions en monnaies étrangères (c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.16.3 « Instruments dérivés ci-après ».

### 3.6. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1<sup>er</sup> janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Regroupements postérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

### 3.7. GOODWILL

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure. Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.



Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

### 3.8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties selon le mode linéaire, sur les périodes suivantes :

Logiciels : de 3 à 4 ans

### 3.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société Sonasid a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Pour Longométal Armatures, les valeurs historiques ont été maintenues.

Principes applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partie intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité) suivantes :

#### • Immeubles et constructions :

	F 1*	F 2*	F 3*	F 4*	F 5*	F 6*	F 7*
<b>Gros œuvres - Charpente métallique</b>	50 ans	50 ans	50 ans	25 ans	33 ans	40 ans	
<b>Étanchéité, toiture et autres</b>	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans		
<b>Agencements et aménagements</b>	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans		20 ans
<b>Installations techniques fixes</b>	25 ans	25 ans	25 ans	20 ans	20 ans		
<b>Menuiserie intérieure &amp; extérieure</b>	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans		

\* F1 : constructions en dur  $\leq R+2$

F2 : constructions en dur  $> R+2$

F3 : Bâtiment industriel en dur (entrepôt, magasins, etc)

F4 : Bâtiment industriel- construction légère- structure métallique

F5 : Bâtiment industriel- construction lourde- structure métallique

F6 : Bâtiment en copropriété

F7 : Aménagements extérieurs/terrains non construits.

- Installations techniques, matériel et outillage : de 3 à 35 ans
- Matériel de transport : de 1 à 9 ans
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers : de 2 à 7 ans
- Autres immobilisations corporelles : de 2 à 5 ans

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

### 3.10. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

### 3.11. CONTRATS DE LOCATION

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue du contrat de location financement, en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location financement, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'il n'y aura pas de transfert de propriété au terme du contrat.

Pour les contrats de location simple où le Groupe est preneur, les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que l'assurance et la maintenance) sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de locations signés par le Groupe (bailleur) avec ses clients sont des contrats de location simple. Dans ces contrats, les produits des loyers sont enregistrés de manière linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchises, paliers, droits d'entrée) sont étalés sur la durée ferme du bail, sans tenir compte de l'indexation. La période de référence retenue est la première période ferme du bail. Les frais directement encourus et payés à des tiers pour la mise en place d'un contrat de location sont inscrits à l'actif, dans le poste « immeubles de placement » ou autres postes d'immobilisations concernées, et amortis sur la durée ferme du bail.

### 3.12. TEST DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur (diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était « les usines ». Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

Ainsi, pour une filiale non cotée, la valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Pour une filiale cotée, la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) retenue est sa capitalisation boursière à moins que celle-ci soit inférieure à la valeur nette comptable, auquel cas, une estimation de la valeur d'utilité est effectuée.

### 3.13. ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêté s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

### 3.14. STOCKS

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

### 3.15. TITRES D'AUTOCONTRÔLE ET ACTIONS PROPRES

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

### 3.16. ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.



### 3.16.1. Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisés le cas échéant. Le montant de la perte est comptabilisé en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

### 3.16.2. Titres de participation des sociétés non consolidées et autres titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés non consolidées et les autres titres immobilisés sont qualifiés d'actifs disponibles à la vente (AFS) et figurent au bilan pour leur juste valeur. Les pertes et gains latents sont enregistrés dans une composante séparée des capitaux propres. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au cours de bourse. Pour les autres titres, si la juste valeur n'est pas estimable de façon fiable, elle correspond au coût d'acquisition net des dépréciations éventuelles.

Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des actifs autres que ceux classés en transaction. Sauf exception, le Groupe considère qu'une baisse significative ou durable est présumée lorsque l'instrument de capitaux propres a perdu 20 % au moins de sa valeur sur une période de 6 mois consécutifs.

Ce critère de baisse significative ou durable de la valeur du titre est une condition nécessaire mais non suffisante pour justifier l'enregistrement d'une provision. Cette dernière n'est constituée que dans la mesure où la dépréciation se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi. La reprise de cette perte de valeur par le compte de résultat ne peut intervenir qu'au moment de la cession des titres, toute reprise antérieure étant comptabilisée en capitaux propres.

### 3.16.3. Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés peut se résumer de la manière suivante :

Application de la comptabilité de couverture :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants au bilan, la partie couverte de ces éléments est évaluée à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en résultat et compensée pour la part efficace par les variations symétriques de juste valeur des instruments dérivés ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la part efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée directement en capitaux propres et la part inefficace impacte les autres produits et charges financiers ;
- pour la couverture d'investissement net à l'étranger, le gain ou la perte résultant de la couverture sera différé en capitaux propres jusqu'à la cession totale ou partielle de l'investissement.

Dans le cas où la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat.

### 3.17. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers). Pour les placements disponibles à la vente, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres ou en résultat (en autres produits et charges financiers) dans le cas d'indication objective d'une dépréciation plus que temporaire de la valeur mobilière ou en cas de cession.

### 3.18. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à court ou moyen terme sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires liés à des opérations de financement sont également exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

### 3.19. DÉCOMPTABILISATION DES ACTIFS FINANCIERS

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers: informations à fournir et présentation » est sorti du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

### 3.20. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

### 3.21. AVANTAGES DU PERSONNEL

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...
- la méthode dite du corridor est appliquée. Ainsi, seuls les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements sont comptabilisés et amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime (DVAR).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent 10% de la valeur de l'engagement actualisé. La fraction excédant 10% est alors étalée sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

### 3.22. PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

### 3.23. FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission, de fusion ou d'apport.

### 3.24. PASSIFS FINANCIERS

#### 3.24.1. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêt sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le taux d'intérêt effectif.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

#### 3.24.2. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres crédettes. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

### 3.25. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits des activités ordinaires du Groupe sont composés principalement des natures suivantes de chiffre d'affaires :

- ventes de marchandises ;
- ventes de biens et services produits ;
- revenus locatifs.

Un produit est comptabilisé en produits des activités ordinaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des loyers sont comptabilisés de façon linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchise, droit d'entrée...) sont étalés sur la durée ferme du bail.

Les remises commerciales ou rabais pour quantité sont comptabilisées en déduction du revenu à l'exception des actions commerciales prenant la forme d'attribution de produits gratuits qui sont comptabilisés dans le coût des ventes et provisionnés conformément aux dispositions d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

En général, les produits des activités ordinaires relatifs à la vente de biens et d'équipements sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.



### 3.26. AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

Les autres produits liés à l'activité incluent des produits à caractère non récurrent ou non directement liés aux opérations décrites dans le paragraphe « chiffre d'affaires ».

### 3.27. COÛT DE L'ENDETTEMENT NET

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur les emprunts bancaires, les emprunts obligataires et les autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement).

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif.

### 3.28. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

### 3.29. INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe Sonasid intervient principalement dans le secteur de la sidérurgie. L'activité est intégrée verticalement et le groupe de produits commercialisés par le Groupe ne comportent pas des risques et une rentabilité sensiblement différents.

Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité est réalisée au Maroc.

De ce fait, aucun niveau d'information sectorielle ou par zone géographique n'a été retenu.

### 3.30. LISTE DES NORMES ET INTERPRÉTATIONS NON APPLICABLES AU GROUPE

#### 3.30.1. Liste des principales normes et interprétations non applicables au Groupe au 31 Décembre 2011

- IFRS 2, Paiement fondé sur des actions ;
- Amendements aux normes IFRS 1 et IAS 27 relatifs au coût d'un investissement lors de la première adoption des normes IAS/IFRS ;
- IAS 26, Comptabilité et rapports financiers des régimes de retraite ;
- IAS 39 et IFRS 7 (révisées) : concernant le reclassement de certains actifs financiers évalués à la juste valeur vers la catégorie des actifs mesurés au coût ;
- Amendement à la norme IAS 39 et à l'interprétation IFRIC 9, relatif aux dérivés incorporés ;
- IFRIC 2, Parts sociales des entités coopératives et instruments similaires ;
- IFRIC 7, Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 ;
- IFRIC 8, Champ d'application de la norme IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions ;
- IFRIC 11, Actions propres et transactions intragroupes ;
- IFRIC 13, Programmes de fidélisation des clients ;
- IFRIC 14, IAS 19 - Limitation d'un actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net à l'étranger ;

- IFRIC 18, Transferts d'actifs de la part des clients : les seuls contrats du Groupe ONA comportant des transferts d'actifs corporels ou de trésorerie étant traités conformément aux dispositions d'IFRIC 12, cette interprétation est non applicable pour le Groupe au 31 décembre 2009 ;
- SIC 7, Introduction de l'Euro.

#### 3.30.2. Liste des normes appliquées au 31 Décembre 2011 mais non publiées lors de la préparation du bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2006

- Amendement de IAS 1, Présentation des états financiers entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 : En application de la norme IAS 1 révisée, le « bilan » est désormais appelé « état de la situation financière consolidée » et les changements provenant de transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires sont présentés séparément des transactions avec les propriétaires de participations ne donnant pas le contrôle dans le tableau de variation des capitaux propres qui est désormais présenté dans les états de synthèse ;
- Amendements résultant du processus d'améliorations annuelles 2006-2008, à l'exception des amendements relatifs à la norme IFRS 5 ;
- Amendement à la norme IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir – amélioration des informations à fournir ;
- IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt » ;
- Amendements aux normes IAS 32 et IAS 1, Instruments financiers – Présentation : Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation ;
- IAS 41, Agriculture, cette norme s'applique au Groupe à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 suite à la création de la société « Lait Plus » ;
- IFRS 7, Informations à fournir sur les instruments financiers, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 ;
- IFRS 8, Secteurs opérationnels ;
- IFRIC 10, Dépréciation de certains actifs et comptes intermédiaires, interprétation entrée en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2006 ;
- IFRIC 12, Accords de concession de services applicable suite à une concession accordée au Groupe ;

IFRIC 15, Accords pour la construction d'un bien immobilier : l'application de cette interprétation ne modifie pas le traitement comptable retenu par le Groupe pour les programmes de construction immobilière appliqué antérieurement à l'entrée en vigueur d'IFRIC 15.

#### 3.30.3. Liste des normes et interprétations publiées par l'IASB/IFRIC mais non encore approuvées par l'Union Européenne

IAS 23 révisée 2007, Coûts d'emprunts

Révision d'IAS 1, Présentation des états financiers (révision 2007) : la révision a eu durant l'année 2009 un impact sur la présentation des états financiers du Groupe, plus particulièrement sur le comparatif de l'état de variation des capitaux propres qui devient semestriel au lieu du comparatif annuel ;

Amendement d'IAS 27, Etats financiers consolidés et individuels

Amendement d'IFRS 2

IFRIC 13, Programme de fidélisation des clients

IFRIC 14, IAS 19 - Limitation d'un actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction.

## NOTE 4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'EXERCICE

### 4.1. CESSIONS

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2011.

### 4.2. ACQUISITIONS

Le Groupe n'a pas procédé à aucune acquisition d'entités au cours de l'année 2011.

## NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe Sonasid intervient principalement dans le secteur de la sidérurgie. Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité est réalisée au Maroc. De ce fait, le Groupe Sonasid n'a retenu aucun niveau d'information sectorielle ou par zone géographique.

## NOTE 6. CHIFFRE D'AFFAIRES

Les produits des activités ordinaires du Groupe Sonasid se décomposent de la manière suivante :

En Millions de MAD	2011	2010
• Chiffre d'affaires	5 487,8	4 114,6
• Autres produits de l'activité	102,3	(25,7)
<b>Total produits des activités ordinaires</b>	<b>5 590,1</b>	<b>4 088,9</b>

Le chiffre d'affaires se décompose globalement comme suit :

En Millions de MAD	2011	2010
• Ventes de Marchandises en l'état	6,7	7,3
• Production vendue de biens et services	5 481,1	4 107,3
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5 487,8</b>	<b>4 114,6</b>

## NOTE 7. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	2011	2010
Achats revendus de marchandises	(8,4)	(1,5)
Achats consommés de matières et fournitures	(4 625,7)	(3 345,4)
<b>Achats</b>	<b>(4 634,1)</b>	<b>(3 346,9)</b>
Loyers opérationnels	(10,4)	(22,0)
Entretien et réparations	(16,8)	(21,2)
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	(11,2)	(13,6)
Transport	(116,2)	(120,0)
Charges externes diverses	(176,1)	(134,4)
<b>Autres charges externes</b>	<b>(330,7)</b>	<b>(311,2)</b>
<b>Total Achats et Autres charges externes</b>	<b>(4 964,8)</b>	<b>(3 658,0)</b>

## NOTE 8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

### 8.1. FRAIS DE PERSONNEL

Les charges de personnel de l'année 2011 sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Millions de MAD	2011	2010
Salaires et traitements	(171,8)	(168,0)
Autres charges sociales	(69,9)	(59,1)
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	(5,8)	(5,4)
<b>Total</b>	<b>(247,5)</b>	<b>(232,5)</b>

### 8.2. EFFECTIFS MOYENS

Les effectifs moyens des entreprises consolidées par intégration globale se ventilent comme suit :

	2011	2010	Var %
Cadres	93	108	(14) %
Non cadres	900	889	1 %
Intérimaires	787	1 000	(21) %
Autres	14	13	8 %
<b>Total</b>	<b>1794</b>	<b>2 010</b>	<b>(11) %</b>



### 8.3. RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

L'information relative à la rémunération des organes d'administration et de direction figure dans la Note 29 relative aux parties liées.

## NOTE 9. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 Décembre 2011 et 31 Décembre 2010 se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	2011	2010
<b>Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant</b>		
Immobilisations incorporelles	(4,0)	(2,3)
Immobilisations corporelles	(160,0)	(165,0)
<b>Sous-total</b>	<b>(164,0)</b>	<b>(167,3)</b>
<b>Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant</b>		
Stocks	(4,1)	(11,2)
Créances	(35,4)	(4,4)
Provisions pour risques et charges	(1,7)	(3,7)
<b>Sous-total</b>	<b>(41,2)</b>	<b>(19,3)</b>
<b>Total</b>	<b>(205,2)</b>	<b>(186,6)</b>
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	(205,2)	(186,6)
Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies		

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 17 et 18 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

## NOTE 10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Millions de MAD	2011	2010
Cession d'actifs	3,9	3,9
Résultats sur dérivés de change - Trading	0,2	0,0
Autres produits et charges d'exploitation non courants*	3,2	28,1
<b>Total produits et charges d'exploitation non courants</b>	<b>7,3</b>	<b>32,0</b>

\* Ce poste est détaillé dans le tableau suivant

### 10.1. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS

En Millions de MAD	2011	2010
Autres produits non courants	4,9	32,5
Autres charges non courantes	(1,7)	(4,4)
<b>Total autres produits et charges d'exploitation non courants</b>	<b>3,2</b>	<b>28,1</b>

### 10.2. RÉSULTATS SUR DÉRIVÉS

Ce poste enregistre principalement la variation de juste valeur des dérivés de change en Trading.

## NOTE 11. RÉSULTAT FINANCIER

Les résultats financiers au 31 Décembre 2011 et Décembre 2010 se décomposent de la façon suivante :

En Millions de MAD	2011	2010
Produits d'intérêts	0,2	0,2
Charges d'intérêts	(37,0)	(35,9)
Reprises des pertes de valeur		
Gains et pertes de change	(4,3)	3,1
Autres charges financières		
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(4,3)</b>	<b>3,1</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(41,1)</b>	<b>(32,6)</b>

Le poste « produits d'intérêts » comprend essentiellement les intérêts sur les placements des excédents de trésorerie.

Le poste « charges d'intérêts » comprend essentiellement les intérêts bancaires sur le CMT et les intérêts sur comptes courants du groupe.

Le poste « Autres charges financières » est lié à l'impact de l'actualisation des provisions pour risques et charges conformément à IAS 37.

## NOTE 12. IMPÔTS

### 12.1. CHARGE D'IMPÔT

#### 12.1.1. Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les exercices clos les 31 Décembre 2011 et 2010, s'analyse comme suit :

En Millions de MAD	2011	2010
<b>Charge d'impôt courant</b>		
Charge de l'exercice	(14,9)	(24,5)
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs	(20,2)	
	(35,1)	(24,5)
<b>(Charges) / produits d'impôts différés</b>	<b>6,5</b>	<b>1,4</b>
Variations des différences temporaires	5,3	(2,2)
Variations des taux d'imposition		
Variation des déficits fiscaux antérieurs	1,2	3,6
	6,5	1,4
<b>(Charge) / Produit total d'impôt</b>	<b>(28,6)</b>	<b>(23,1)</b>

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de la période.

#### 12.1.2. Impôts différés comptabilisés au bilan

En Millions de MAD	Actif		Passif		Net	
	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-11	31-déc-10
<b>Impôts différés</b>						
Provenant des différences temporaires	6,2	(2,9)	225,9	222,1	(219,7)	(225,0)
Provenant des déficits fiscaux	4,8	3,6			4,8	3,6
Provenant des crédits d'impôt						
<b>Total</b>	<b>11,0</b>	<b>0,7</b>	<b>225,9</b>	<b>243,8</b>	<b>(214,9)</b>	<b>(221,4)</b>

### 12.1.3. Preuve d'impôt

En Millions de MAD	2011	2010
Résultat net de l'ensemble consolidé	105,6	(18,5)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)</b>	<b>105,6</b>	<b>(18,5)</b>
Impôt sur les bénéfices	(35,1)	(24,5)
Impôts différés	6,5	1,4
<b>Total charge fiscale</b>	<b>(28,6)</b>	<b>(23,1)</b>
<b>Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts (hors S.M.E)</b>	<b>134,2</b>	<b>4,6</b>
<i>Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale / Résultat comptable avant impôts)</i>	<i>(21,3 %)</i>	<i>(502,0 %)</i>
Impôt sur différences permanentes	6,7	1,6
Régularisation sur IS (a)		
Cotisation minimale	(18,3)	20,2
Autres différences (b)		
<b>Charge fiscale recalculée</b>	<b>(40,3)</b>	<b>(1,4)</b>
<i>Taux d'impôt légal au Maroc (Charge fiscale recalculée / Résultat comptable avant impôts)</i>	<i>30,0%</i>	<i>30,0%</i>

## NOTE 13. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

	2011	2010
Nombre moyen pondéré:		
- d'actions ordinaires émises	3 900 000	3 900 000
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat	-	-
- d'actions d'auto détention	-	-
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action</b>	<b>3 900 000</b>	<b>3 900 000</b>
Nombre d'instruments dilutifs	-	-
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>3 900 000</b>	<b>3 900 000</b>

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.



Le résultat de base par action est de 27,35 Dirhams au 31 Décembre 2011 contre (4,83) Dirhams au 31 Décembre 2010.

Exercices clos le 31 Décembre	2011	2010
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	106,7	(18,8)
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	3 900 000	3 900 000
Résultat de base par action des activités poursuivies	27,35 MAD	(4,83) MAD
Résultat dilué par action des activités poursuivies	27,35 MAD	(4,83) MAD

## NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En Millions de MAD	Logiciels	Concessions brevets et droits similaires	Autres	Total
<b>Valeurs brutes</b>				
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	35,6		1,6	37,1
Acquisitions	1,8		0,7	2,5
Autres mouvements				
Au 31 décembre 2010	37,4		2,2	39,6
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	37,4		2,2	39,6
Acquisitions	0,1		0,3	0,4
Autres mouvements				
Au 31 décembre 2011	37,5		2,5	40,0
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>				
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	(26,1)			(26,1)
Amortissements	(2,3)			(2,3)
Autres mouvements				
Au 31 décembre 2010	(28,4)			(28,4)
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	(28,4)			(28,4)
Amortissements	(4,0)			(4,0)
Autres mouvements				
Au 31 décembre 2011	(32,4)			(32,4)
<b>Valeurs nettes</b>				
Au 31 décembre 2010	9,0			11,2
Au 31 décembre 2011	5,1			7,6

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

## NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

En Millions de MAD	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Immobilisations en cours	Autres	Total
<b>Valeurs brutes</b>						
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	156,1	616,2	2 990,0	80,8	50,4	3 893,5
Acquisitions		0,7	9,1	181,1	1,3	192,1
Cessions	(4,8)	(8,8)	(0,1)			(13,7)
Autres mouvements	2,5	5,2	65,1	(75,5)	0,9	(1,8)
Au 31 décembre 2010	153,8	613,3	3 064,2	186,4	52,5	4 070,2
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	153,8	613,3	3 064,2	186,4	52,5	4 070,2
Acquisitions	2,6	0,9	142,9	50,4	0,5	197,4
Cessions	(4,5)	(4,7)	(188,0)		(1,3)	(198,6)
Autres mouvements						
Au 31 décembre 2011	151,9	609,5	3 019,1	236,7	51,7	4 068,9
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>						
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	(12,6)	(199,7)	(1 563,1)	0,0	(33,7)	(1 809,1)
Amortissements	(3,1)	(32,1)	(123,8)		(6,0)	(165,0)
Cessions	0,4	2,7	0,1			3,3
Autres mouvements			(0,1)			0,1
Au 31 décembre 2010	(15,3)	(229,1)	(1 686,6)	0,0	(39,7)	(1 970,7)
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	(15,3)	(229,1)	(1 686,6)	0,0	(39,7)	(1 970,7)
Amortissements	(2,2)	(32,5)	(120,5)		(4,9)	(159,9)
Cessions	0,5	2,3	75,5		1,3	79,7
Autres mouvements						
Au 31 décembre 2011	(16,9)	(259,2)	(1 731,6)	0,0	(43,3)	(2 051,0)
<b>Valeurs nettes</b>						
Au 31 décembre 2010	138,5	384,2	1 377,5	80,8	12,8	2 099,5
Au 31 décembre 2011	135,0	350,3	1 287,5	236,7	8,4	2 017,9

### Immeubles de placement

Le Groupe ne dispose pas d'immeubles de placement au 31 décembre 2011.

## NOTE 16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-11	31-déc-10
<b>Part non courante</b>		
- instruments financiers dérivés		
- actifs disponibles à la vente		
- prêts et créances	42,7	42,8
<b>Total</b>	<b>42,7</b>	<b>42,8</b>
<b>Part courante</b>		
- instruments financiers dérivés	12,2	12,0
- actifs disponibles à la vente		
- prêts et créances		
<b>Total</b>	<b>12,2</b>	<b>12,0</b>
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>54,9</b>	<b>54,8</b>

### 16.1. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés concernent les couvertures de charge à terme qualifiés de Trading.

### 16.2. PRÊTS ET CRÉANCES

Les prêts et créances se décomposent en valeur nette comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-11	31-déc-10
<b>Part non courante</b>		
- prêts au personnel	2,8	3,8
- Dépôts et cautionnements	39,9	39,0
<b>Total</b>	<b>42,7</b>	<b>42,8</b>

## NOTE 17. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-11	31-déc-10
Stocks de marchandises	0,0	0,0
Stocks de matières et fournitures consommables	454,1	501,0
En-cours de production	157,0	137,8
Stocks de produits finis intermédiaires	373,6	290,5
<b>Total des stocks en valeur brute</b>	<b>984,7</b>	<b>929,3</b>
<b>Montant de la perte de valeur en début de période</b>	<b>(62,1)</b>	<b>(50,9)</b>
Perte de valeur constatée sur la période	(4,1)	(11,2)
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions		
Reprise de perte de valeur devenue sans objet		
Autres mouvements		
<b>Montant de la perte de valeur en fin de période</b>	<b>(66,2)</b>	<b>(62,1)</b>
<b>Total Stocks, net</b>	<b>918,5</b>	<b>867,2</b>

## NOTE 18. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients et autres débiteurs au 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En Millions de MAD	31-déc-11	31-déc-10
Clients et comptes rattachés, part > 1 an		
Créances sur cession d'actifs, part > 1 an		
Dépréciation clients et comptes rattachés, part > 1 an		
Dépréciation créances sur cession d'actifs, part > 1 an		
<b>Total autres débiteurs non courants</b>		
Clients et comptes rattachés	1 429,6	1 206,2
Dépréciation clients et comptes rattachés	(114,3)	(78,9)
<b>Total Créances clients</b>	<b>1 315,3</b>	<b>1 127,2</b>
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	14,4	3,5
Personnel - débiteur	1,1	1,5
Etat - débiteur	226,1	160,0
Comptes d'associés débiteurs	0,3	0,3
Créances sur cession d'actifs		
Autres débiteurs	24,8	38,3
Compte de régularisation - Actif	1,0	0,6
<b>Total Autres débiteurs courants</b>	<b>267,7</b>	<b>204,2</b>



## NOTE 19. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments monétaires. Ces placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En Millions de MAD	31-déc-11	31-déc-10
Titres et valeurs de placement		
Banque	29,5	19,9
Autres comptes de trésorerie	12,6	28,1
<b>Total</b>	<b>42,1</b>	<b>48,0</b>

## NOTE 20. CAPITAUX PROPRES

### 20.1. POLITIQUE DE GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation, afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit :

- ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires ;
- rembourser du capital aux actionnaires ;
- émettre de nouvelles actions ; ou
- vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

Le Groupe utilise différents indicateurs, dont le levier financier (endettement net / capitaux propres), qui fournit aux investisseurs une vision de l'endettement du Groupe comparativement au total des capitaux propres. Ces fonds propres incluent notamment la réserve des variations de valeur des couvertures des flux de trésorerie et la réserve de variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente (AFS).

### 20.2. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE

En millions de DHS	31-déc-11	31-déc-10
Capitaux propres consolidés en début d'exercice	2 159,1	2 435,9
Dividendes versés	0	(257,4)
Autres variations	0	(0,6)
Augmentation de capital		
Résultat net (Part du Groupe) de la période	106,7	(18,8)
<b>Capitaux propres consolidés Part du Groupe</b>	<b>2 265,8</b>	<b>2 159,1</b>

### 20.3. VARIATION DES RÉSERVES GROUPE

Les réserves se décomposent de la façon suivante :

En millions de MAD	31-déc-11	31-déc-10
Réserve légale	39,0	39,0
Réserve de conso Groupe	153,5	147,1
Autres réserves Groupe	781,7	753,1
Autres réserves	845,7	845,7
Report à nouveau	-52,4	1,5
<b>Réserves Groupe</b>	<b>1 767,5</b>	<b>1 786,3</b>

- La réserve de consolidation Groupe est passée de 147,1 MMAD en 2010 à 153,5 en 2011 suite à la non distribution du résultat 2010 de la filiale Longoméтал Armatures.
- Les autres réserves Groupe comprennent l'impact de la première adoption des normes IAS/IFRS. Leur variation entre 2010 et 2011 a pour origine les impacts des retraitements IFRS du résultat au 31 Décembre 2011.
- Les autres réserves comprennent les réserves réglementées et les réserves facultatives de la société Sonasid.

### 20.4. VARIATION DES INTÉRÊTS MINORITAIRES

En millions de MAD	31-déc-11	31-déc-10
Intérêts minoritaires en début d'exercice	6,7	6,4
Dividendes versés		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	(1,1)	0,3
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>5,6</b>	<b>6,7</b>

## NOTE 21. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-11	31-déc-10
Litiges	4,9	5,2
Autres risques	73,4	71,4
<b>Total</b>	<b>78,3</b>	<b>76,6</b>
Dont :		
- Part non courante	75,2	75,5
- Part courante	3,1	1,1

La variation de ces provisions entre 2010 et 2011 s'analyse comme suit :

En millions de MAD	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	Dotation de l'exercice	Reprise provisions	Solde au 31 décembre 2011
Litiges	5,2		(0,3)	4,2
Autres risques	71,4	2,0		73,4
<b>Total</b>	<b>76,6</b>	<b>2,0</b>	<b>(0,3)</b>	<b>78,3</b>
Dont :				
- Part non courante	75,5		(0,3)	75,2
- Part courante	1,1	2,0		3,1

## NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL

En millions de MAD aux	Retraites et indemnités assimilées 31-déc-11	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites 31-déc-11
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	6,75	73,08
Coût des services	0,46	2,96
Charge d'intérêt	0,31	3,69
Cotisations des participants	0,00	0,00
Modifications des plans (Coût des services passés)	0,00	0,00
Variations de périmètre /	0,00	0,00
Business Combination (seulement si significatif)	0,00	0,00
Réduction	0,00	0,00
Liquidation de régimes	0,00	0,00
Prestations payées	-0,14	-1,43
Pertes / Gains actuariels	-1,32	-10,09
Ecart de Change	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Montant des engagements à la clôture de l'exercice	6,07	68,20

En millions de MAD aux	Retraites et indemnités assimilées 31-déc-11	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites 31-déc-11
Valeur de marché des actifs affectés aux plans à l'ouverture	0,00	0,00
Rendement attendu des actifs	0,00	0,00
Cotisations de l'employeur	0,14	1,43
Cotisations des participants	0,00	0,00
Variations de périmètre /	0,00	0,00
Business Combination (seulement si significatif)	0,00	0,00
Réduction	0,00	0,00
Liquidation de régimes	0,00	0,00
Prestations payées	-0,14	-1,43
Pertes/Gains actuariels	0,00	0,00
Ecart de conversion	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Valeur de marché des actifs affectés aux plans à la clôture	0,00	0,00

En millions de MAD aux	Retraites et indemnités assimilées 31-déc-11	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites 31-déc-11
Coût des services	0,46	2,96
Charge d'intérêt	0,31	3,69
Rendements attendus des actifs	0,00	0,00
Effet de la limitation des surplus	0,00	0,00
Amortissement du coût des services passés	0,00	0,00
Amortissement des pertes/gains actuariels	-0,04	0,00
Réduction	0,00	0,00
Liquidation suppression	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Charge de la période	0,73	6,64

En millions de MAD aux	Retraites et indemnités assimilées 31-déc-11	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites 31-déc-11
Engagement net	6,07	68,20
Limitation de l'actif de retraite	0,00	0,00
Coûts des services passés non reconnus	0,00	0,00
Gains/Pertes actuariels non reconnus	2,39	9,57
Actif/Provision net figurant au bilan	8,45	77,78



En millions de MAD	Avantages du personnel
Montant (Provisions) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	-80,42
Dotations de la période / Charges de la période (y compris reprises de provision)	-7,38
Reprises pour utilisation / Prestations payées	1,57
Variation de périmètre	0,00
Business combination (seulement si significatif)	0,00
Ecart de conversion	0,00
Montant (Provisions) au 31 décembre 2011	-86,23

## NOTE 23. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières courantes et non courantes du Groupe se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-11	31-déc-10
Emprunts auprès des établissements de crédit	350,0	450,0
Dettes de location financement	2,8	4,6
<b>Total dettes financières non courantes</b>	<b>352,8</b>	<b>454,6</b>
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	185,6	382,1
Dettes de location financement	1,6	1,5
Instruments dérivés de couverture		
<b>Total dettes financières courantes</b>	<b>187,2</b>	<b>383,6</b>
<b>Total</b>	<b>540,0</b>	<b>838,1</b>

Les emprunts courants auprès des établissements de crédit concernent essentiellement les découverts bancaires et autres crédits de trésorerie.

## NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres crédateurs du Groupe se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-11	31-déc-10
Dettes fournisseurs non courants		
Compte de régularisation - passif - part > 1 an	47,0	49,6
<b>Total Autres crédateurs non courants</b>	<b>47,0</b>	<b>49,6</b>
<b>Total Fournisseurs et Autres crédateurs non courants</b>	<b>47,0</b>	<b>49,6</b>

En Millions de MAD	31-déc-11	31-déc-10
Fournisseurs et comptes rattachés	993,6	598,0
Clients créditeurs Avances & Acomptes	25,3	75,7
Personnel créditeur	16,8	25,2
Organismes sociaux	12,4	6,5
Etat créditeur	330,1	263,9
Comptes d'associés créditeurs	1,2	1,1
Dettes s/ acquis. d'actifs		
Autres créanciers	1,2	1,3
Compte de régularisation - passif	4,7	7,4
<b>Total Autres crédateurs courants</b>	<b>391,3</b>	<b>381,1</b>
<b>Total Fournisseurs et Autres crédateurs courants</b>	<b>1 385,3</b>	<b>979,1</b>

Le compte de régularisation-passif - part > 1 an comprend la part à plus d'un an des subventions d'investissements.

## NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS

### 25.1. JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des créances d'exploitation, de la trésorerie, des comptes courants de trésorerie est une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Titres de participation dans des sociétés non consolidées :
  - Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse publié le jour de la clôture considérée.
  - Pour les actions de sociétés non cotées, lorsque la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont valorisés à la quote-part de situation nette IFRS, ou à défaut à la quote-part de la situation nette établie selon les règles marocaines. En l'absence d'information sur la situation nette IFRS ou Maroc Gaap, les titres sont valorisés à leur coût.
- Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux, de change et de matières est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

En millions de MAD	31-déc-11	31-déc.-10
Clients et autres débiteurs	1 583,0	1 331,4
Autres actifs financiers	54,9	54,8
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	42,1	48,0
<b>Total</b>	<b>1 680,0</b>	<b>1 434,2</b>

## 25.2. JUSTE VALEUR DES PASSIFS FINANCIERS

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des concours bancaires courants, des dettes fournisseurs et autres créditeurs et des emprunts à court terme apparaît comme une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Dettes de financement : la juste valeur des dettes de financement (emprunts obligataires, dettes auprès des établissements de crédit...) correspond à leur coût amorti (valeur nominale diminuée des frais d'émission de l'emprunt si ces derniers représentent au moins 1% de cette valeur).
- Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux et de change est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des passifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

En millions de MAD	31-déc-11	31-déc.-10
Fournisseurs et autres créditeurs	1 432,3	1 028,7
Dettes financières non courantes	352,8	454,6
Dettes financières courantes	187,2	383,6
<b>Total</b>	<b>1 972,3</b>	<b>1 866,9</b>

## 25.3. GESTION DES RISQUES

De par ses activités, le Groupe est exposé au risque de change.

Pour réduire et gérer son exposition au risque de variation de change, le Groupe Sonasid utilise des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et/ou les engagements fermes à l'importation. Comptablement, ces instruments dérivés ne sont pas qualifiés de couverture.

Ces risques sont contrôlés par une équipe dédiée et indépendante, ayant la faculté le cas échéant de rapporter directement à la Direction Générale.

L'intégralité de ces dérivés est comptabilisée à la juste valeur au bilan.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En millions de MAD	31-déc-11	31-déc.-10
<b>Instruments dérivés - actif</b>	<b>12,2</b>	<b>12,0</b>
- change	12,2	12,0
<b>Instruments dérivés - passif</b>		
- change		

### • Risque de crédit et de contrepartie

Le Groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie. Le Groupe a mis en place des politiques visant à limiter son exposition au risque de contrepartie. Ces politiques reposent sur une sélection rigoureuse des contreparties en fonction de plusieurs critères (ex : actifs et capitaux propres, notations des agences de notation...), et selon les échéances de transaction.

Les principales mesures prises pour le groupe concernent la limitation du risque de crédit clients. Ainsi, dès début Janvier 2007, le Groupe a souscrit à une Assurance couvrant le Crédit Client.

## NOTE 26. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le résultat opérationnel courant inclus une charge de loyer relative aux contrats de location simple de 10,3 MMAD au 31 Décembre 2011 et de 10,3 MMAD au 31 Décembre 2010.

Ci-joints les engagements de loyers pour les cinq prochaines années :

En millions de MAD	31-déc-11
2012	25,2
2013	25,2
2014	25,2
2015	25,2
2016	25,2
Au-delà de 2016	0



## NOTE 27. AUTRES ENGAGEMENTS

### Engagements donnés

En Millions de MAD	31-déc-11	31-déc-10
Avals, cautions et garanties donnés	31,0	119,4
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués		
Autres engagements donnés	225,4	240,4
<b>Total</b>	<b>256,4</b>	<b>359,8</b>

### Engagements reçus

En Millions de MAD	31-déc-11	31-déc-10
Avals, cautions et garanties reçus	306,3	252,5
Nantissement et hypothèques reçus	10,0	17,6
Autres engagements reçus		
<b>Total</b>	<b>316,3</b>	<b>270,1</b>

## NOTE 28. PASSIFS ÉVENTUELS

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

Par ailleurs, le Groupe a d'autres passifs éventuels liés aux lois sur l'environnement (les décrets d'application n'ayant pas encore été promulgués). Toutefois, ces éléments ne devraient pas amener le groupe à comptabiliser un passif.

## NOTE 29. PARTIES LIÉES

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-11	31-déc-10
Administrateurs	1,1	1,1
Membres du comité de direction	10,0	11,1
<b>Total</b>	<b>11,1</b>	<b>12,2</b>

## NOTE 30. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

### 30.1. DÉTAIL DE L'INCIDENCE DE LA VARIATION DU BFR SUR LA TRÉSORERIE DE L'EXERCICE

En Millions de MAD	31-déc-11	31-déc-10
Variation des stocks	(51,3)	173,7
Variation des créances	(251,6)	(154,1)
Variation des dettes	403,5	(225,2)
<b>Variation du BFR</b>	<b>100,6</b>	<b>(205,6)</b>

### 30.2. RÉCONCILIATION DE LA TRÉSORERIE AFFICHÉE AU BILAN ET AU TFT

En Millions de MAD	31-déc-11	31-déc-10
Trésorerie et équivalents de trésorerie	42,1	48,0
Trésorerie Passive (Montant inclus dans les dettes courantes envers les établissements de crédit)	(185,6)	(382,1)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie - bilan</b>	<b>(143,5)</b>	<b>(334,1)</b>
- Titres et valeurs de placement		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie - TFT</b>	<b>(143,5)</b>	<b>(334,1)</b>

## NOTE 31. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis le 31 Décembre 2011.

## NOTE 32. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2011

	31 Décembre 2011			31 Décembre 2010		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

**ERNST & YOUNG**

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de  
**SONASID**  
Casablanca

**RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2011**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société SONASID et de ses filiales (Groupe SONASID) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 2.271,4 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 105,6.

**Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité des Auditeurs**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir

**PRICEWATERHOUSECOOPERS**

Price Waterhouse  
101, Bd Massira Al Khadra  
20 100 Casablanca  
Maroc

des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion sur les états de synthèse**

A notre avis, les états financiers consolidés, cités au premier paragraphe ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe SONASID au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 9 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

**ERNST & YOUNG**  
**Bachir Tazi**  
Associé  
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 CASABLANCA  
Tél : (212-2) 2 95 79 00 - Fax : (212-2) 2 39 02 26

**PRICE WATERHOUSE**

*Mohamed Haddou-Bouazza*

**Mohamed Haddou-Bouazza**  
Associé

Price Waterhouse  
101, Boulevard Massira Al Khadra  
20 100 CASABLANCA  
Tél : 022 98 40 40 - 022 77 90 00  
Fax : 022 99 11 96 - 022 77 90 90  
I F : 01031195 - R.C : 34533 - CNSS : 1618620



# Comptes sociaux

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice clos le: 31/12/2011		
		Brut	Amortissements et provisions	Net
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>		<b>5 453 359,32</b>	<b>5 279 149,48</b>	<b>174 209,84</b>
• Frais préliminaires				
• Charges à répartir sur plusieurs exercices		5 453 359,32	5 279 149,48	174 209,84
• Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>		<b>45 828 305,59</b>	<b>29 615 278,36</b>	<b>16 213 027,23</b>
• Immobilisation en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires		35 805 766,58	29 615 278,36	6 190 488,22
• Fonds commercial		7 491 626,49		7 491 626,49
• Autres immobilisations incorporelles		2 530 912,52		2 530 912,52
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>		<b>3 606 782 074,88</b>	<b>2 420 468 393,25</b>	<b>1 186 313 681,63</b>
• Terrains		50 062 805,59	4 148 129,31	45 914 676,28
• Constructions		469 955 704,03	214 454 668,78	255 501 035,25
• Installations techniques, matériel et outillage		2 776 908 345,40	2 131 496 939,63	645 411 405,77
• Matériel de transport		42 714 415,97	42 237 282,64	477 133,33
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers		27 503 791,26	23 976 287,22	3 527 504,04
• Autres immobilisations corporelles		4 569 219,59	4 155 085,67	414 133,92
• Immobilisations corporelles en cours		235 067 793,04		235 067 793,04
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>		<b>101 134 332,27</b>	<b>243 850,95</b>	<b>100 890 481,32</b>
• Prêts immobilisés		2 786 240,71	243 850,95	2 542 389,76
• Autres créances financières		39 853 991,56		39 853 991,56
• Titres de participation		58 494 100,00		58 494 100,00
• Autres titres immobilisés				
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>				
• Diminution des créances immobilisées				
• Augmentation des dettes de financement				
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>		<b>3 759 198 072,06</b>	<b>2 455 606 672,04</b>	<b>1 303 591 400,02</b>
<b>STOCKS (F)</b>		<b>925 718 161,38</b>	<b>66 224 147,35</b>	<b>859 494 014,03</b>
• Marchandises				
• Matières et fournitures consommables		426 122 333,89	62 026 635,18	364 095 698,71
• Produits en cours		161 400 365,67		161 400 365,67
• Produits intermédiaires et produits résiduels		18 791 481,67	879 725,52	17 911 756,15
• Produits finis		319 403 980,15	3 317 786,65	316 086 193,50
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>		<b>1 386 694 388,67</b>	<b>80 197 059,04</b>	<b>1 306 497 329,63</b>
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes		7 128 071,18		7 128 071,18
• Clients et comptes rattachés		1 183 011 721,82	80 197 059,04	1 102 814 662,78
• Personnel - Débiteur		655 566,66		655 566,66
• Etat - Débiteur		170 125 427,24		170 125 427,24
• Comptes d'associés		311 150,74		311 150,74
• Autres débiteurs		24 451 034,03		24 451 034,03
• Comptes de régularisation-Actif		1 011 417,00		1 011 417,00
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>				
<b>ECART DE CONVERSION - ACTIF (I) (éléments circulants)</b>		<b>1 067 716,01</b>		<b>1 067 716,01</b>
<b>TOTAL II (F + G + H + I)</b>		<b>2 313 480 266,06</b>	<b>146 421 206,39</b>	<b>2 167 059 059,67</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>		<b>31 699 848,27</b>		<b>31 699 848,27</b>
• Chèques et valeurs à encaisser		3 190 884,32		3 190 884,32
• Banques, T.G et C.C.P. débiteurs		28 474 237,56		28 474 237,56
• Caisses, Régies d'avances et accreditifs		34 726,39		34 726,39
<b>TOTAL III</b>		<b>31 699 848,27</b>		<b>31 699 848,27</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>		<b>6 104 378 186,39</b>	<b>2 602 027 878,43</b>	<b>3 502 350 307,96</b>

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice clos le: 31/12/2011	
		EXERCICE	31/12/2010
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
• Capital social ou personnel (1)		390 000 000,00	390 000 000,00
• moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
= Capital appelé dont versé.....		390 000 000,00	390 000 000,00
• Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 604 062,88	1 604 062,88
• Ecart de réévaluation			
• Réserve légale		39 000 000,00	39 000 000,00
• Autres réserves		845 654 313,94	845 654 313,94
• Report à nouveau (2)		-52 364 615,82	1 510 891,58
• Résultats nets en Instance d'affectation (2)			
• Résultat net de l'exercice (2)		148 245 199,63	-53 875 507,40
<b>Total des Capitaux propres (A)</b>		<b>1 372 138 960,63</b>	<b>1 223 893 761,00</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>		<b>341 068 302,59</b>	<b>406 840 149,95</b>
• Subventions d'investissement		25 150 981,55	31 759 134,95
• Provisions réglementées pour amortissements dérogatoires		315 917 321,04	375 081 015,00
• Provisions réglementées pour plus-values en instance d'imposition			
• Provisions réglementées pour investissements			
• Provisions réglementées pour reconstitution des gisements			
• Provisions réglementées pour acquisition et construction de logements			
• Autres provisions réglementées			
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>		<b>350 000 000,00</b>	<b>450 000 000,00</b>
• Emprunts Obligataires			
• Emprunts auprès des établissements de crédit		350 000 000,00	450 000 000,00
• Avances de l'Etat			
• Dettes rattachées à des participations et billets de fonds			
• Avances reçues et comptes courants bloqués			
• Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement			
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</b>		<b>83 619 511,08</b>	<b>83 925 726,05</b>
• Provisions pour risques		83 619 511,08	83 925 726,05
• Provisions pour charges			
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>			
• Augmentation des créances immobilisées			
• Diminution des dettes de financement			
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>		<b>2 146 826 774,30</b>	<b>2 164 659 637,00</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>		<b>1 307 991 456,27</b>	<b>938 010 946,66</b>
• Fournisseurs et comptes rattachés		982 381 329,04	594 273 029,63
• Clients créditeurs, avances et acomptes		24 759 101,12	72 492 863,68
• Personnel - Créancier		13 356 727,07	21 650 325,00
• Organismes Sociaux		7 019 911,19	3 068 234,45
• Etat - Créancier		277 149 385,16	239 927 107,98
• Comptes d'associés - Créanciers		1 216 200,00	1 136 200,00
• Autres Créanciers		926 668,85	678 868,85
• Comptes de régularisation-Passif		1 182 133,84	4 784 317,07
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>		<b>1 067 716,01</b>	<b>681 058,98</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)</b>		<b>2 338 461,36</b>	<b>553 074,21</b>
<b>TOTAL II (F + G + H)</b>		<b>1 311 397 633,64</b>	<b>939 245 079,85</b>
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>			
• Crédits d'escompte			
• Crédits de Trésorerie			
• Banques (soldes créditeurs)		44 125 900,02	319 070 813,55
<b>TOTAL III</b>		<b>44 125 900,02</b>	<b>319 070 813,55</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>		<b>3 502 350 307,96</b>	<b>3 422 975 530,40</b>

(1) capital personnel débiteur (-)

(2) bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

**Arrêté le Passif du bilan 2011 à la somme de :**

Trois Milliards Cinq Cent Deux Millions Trois Cent Cinquante Mille Trois Cent Sept Dirhams Quatre-vingt Seize Centimes

## COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

## COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) SUITE

Exercice du : 01/01/2011 au 31/12/2011				
NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 1+2=3	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
• Ventes de marchandises (en l'état)				
• Ventes de biens et services produits	5 384 424 756,67		5 384 424 756,67	3 989 399 525,66
• Variation de stocks de produits(±) (1)	105 672 689,18		105 672 689,18	-39 024 683,03
E • Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
X • Subventions d'exploitation				
P • Autres produits d'exploitation				
L • Reprises d'exploitation ; transferts de charges	66 559 510,92		66 559 510,92	
O <b>TOTAL I</b>	<b>5 556 656 956,77</b>		<b>5 556 656 956,77</b>	<b>3 950 374 842,63</b>
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
T • Achats revendus (2) de marchandises				
A • Achats consommés (2) de matières et fournitures	4 607 793 208,28	-10 588,00	4 607 782 620,28	3 318 230 084,64
T • Autres charges externes	310 659 395,66	3 760,00	310 663 155,66	289 164 088,77
I • Impôts et taxes	8 719 064,40		8 719 064,40	7 775 557,45
O • Charges de personnel	163 895 237,06	-120 757,92	163 774 479,14	167 768 934,30
N • Autres charges d'exploitation	1 200 000,00		1 200 000,00	1 120 000,00
• Dotation d'exploitation	300 129 264,41		300 129 264,41	246 528 370,24
<b>TOTAL II</b>	<b>5 392 396 169,81</b>	<b>-127 585,92</b>	<b>5 392 268 583,89</b>	<b>4 030 587 035,40</b>
<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>164 388 372,88</b>	<b>-80 212 192,77</b>
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>				
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
F • Gains de change	10 106 665,25		10 106 665,25	20 469 121,59
I • Intérêts et autres produits financiers	215 767,00		215 767,00	103 307,27
N • Reprises financières ; transfert de charges	681 058,98		681 058,98	2 160 294,98
A <b>TOTAL IV</b>	<b>11 003 491,23</b>		<b>11 003 491,23</b>	<b>22 732 723,84</b>
<b>V CHARGES FINANCIERES</b>				
C • Charges d'intérêts	32 765 584,87		32 765 584,87	34 105 992,71
I • Pertes de change	15 842 019,05		15 842 019,05	17 676 162,71
E • Autres charges financières				
R • Dotations financières	1 067 716,01		1 067 716,01	681 058,98
<b>TOTAL V</b>	<b>49 675 319,93</b>		<b>49 675 319,93</b>	<b>52 463 214,40</b>
<b>VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)</b>			<b>-38 671 828,70</b>	<b>-29 730 490,56</b>
<b>VII RESULTAT COURANT (III+VI)</b>			<b>125 716 544,18</b>	<b>-109 942 683,33</b>

Exercice du : 01/01/2011 au 31/12/2011				
NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 1+2=3	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
<b>VII RESULTAT COURANT (reports)</b>			<b>125 716 544,18</b>	<b>-109 942 683,33</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>				
• Produits des cessions d'immobilisations	122 762 612,23		122 762 612,23	14 309 787,02
• Subventions d'équilibre				
• Reprises sur subventions d'investissement	6 608 153,40		6 608 153,40	6 608 153,40
• Autres produits non courants	1 012,07	4 755 080,58	4 756 092,65	32 460 540,08
• Reprises non courantes ; transferts de charges	84 832 024,30		84 832 024,30	74 046 557,05
<b>TOTAL VIII</b>	<b>214 203 802,00</b>	<b>4 755 080,58</b>	<b>218 958 882,58</b>	<b>127 425 037,55</b>
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>				
• Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées	118 936 156,07		118 936 156,07	10 435 191,00
• Subventions accordées				
• Autres charges non courantes	18 606 166,67		18 606 166,67	4 384 059,88
• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	25 668 330,34		25 668 330,34	36 326 448,27
<b>TOTAL IX</b>	<b>163 210 653,08</b>		<b>163 210 653,08</b>	<b>51 145 699,15</b>
<b>X RESULTAT NON COURANT (VII-IX)</b>			<b>55 748 229,50</b>	<b>76 279 338,40</b>
<b>XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII-X)</b>			<b>181 464 773,68</b>	<b>-33 663 344,93</b>
<b>XII IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>33 219 574,05</b>		<b>33 219 574,05</b>	<b>20 212 162,47</b>
<b>XIII RESULTAT NET (XI-XII)</b>			<b>148 245 199,63</b>	<b>-53 875 507,40</b>
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>			<b>5 786 619 330,58</b>	<b>4 100 532 604,02</b>
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>			<b>5 638 374 130,95</b>	<b>4 154 408 111,42</b>
<b>XVI RESULTAT NET (PRODUITS-CHARGES)</b>			<b>148 245 199,63</b>	<b>-53 875 507,40</b>

(1) Variation de stocks : stock final-stock initial; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

## ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du : 01/01/2011 au 31/12/2011				
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (I.F.R.)				
		31/12/2011	31/12/2010	
1	Ventes de marchandises en l'état			
2	- Achats revendus de marchandises			
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT			
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	5 490 097 445,85	3 950 374 842,63	
3	• Ventes de biens et services produits	5 384 424 756,67	3 989 399 525,66	
4	• Variation stocks de produits	105 672 689,18	-39 024 683,03	
5	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6+7)	4 918 445 775,94	3 607 394 173,41	
6	• Achats consommés de matières et fournitures	4 607 782 620,28	3 318 230 084,64	
7	• Autres charges externes	310 663 155,66	289 164 088,77	
IV	= VALEUR AJOUTEE (I + II - III)	571 651 669,91	342 980 669,22	
8	+ Subventions d'exploitation			
V	9 - Impôts et taxes	8 719 064,40	7 775 557,45	
10	- Charges de personnel	163 774 479,14	167 768 934,30	
	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	399 158 126,37	167 436 177,47	
	= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)			
11	+ Autres produits d'exploitation			
12	- Autres charges d'exploitation	1 200 000,00	1 120 000,00	
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	66 559 510,92		
14	- Dotations d'exploitation	300 129 264,41	246 528 370,24	
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	164 388 372,88	-80 212 192,77	
VII	± RESULTAT FINANCIER	-38 671 828,70	-29 730 490,56	
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	125 716 544,18	-109 942 683,33	
IX	± RESULTAT NON COURANT	55 748 229,50	76 279 338,40	
15	- Impôts sur les résultats	33 219 574,05	20 212 162,47	
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	148 245 199,63	-53 875 507,40	
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (par la méthode dite additive)				
1				
	• Bénéfice +	148 245 199,63	-53 875 507,40	
	• Perte -			
2	+ Dotation d'exploitation (1)	225 634 816,67	233 023 202,37	
3	+ Dotations financières (1)			
4	+ Dotations non courantes (1)	25 668 330,34	36 326 448,27	
5	- Reprises d'exploitation (2)	306 214,97		
6	- Reprises financières (2)			
7	- Reprises non courantes (2) (3)	91 440 177,70	80 654 710,45	
8	- Produits des cessions d'immobilisations	122 762 612,23	14 309 787,02	
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	118 936 156,07	10 435 191,00	
I	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	303 975 497,81	130 944 836,77	
10	- Distributions de bénéfices		257 400 000,00	
II	= AUTOFINANCEMENT	303 975 497,81	-126 455 163,23	

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

## TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

Exercice du : 01/01/2011 au 31/12/2011					
I. SYNTHESE DES MASSES DU BILAN					
MASSES	31/12/2011	31/12/2010	Variations a - b		
			Emplois c	Ressources d	
1 Financement Permanent	2 146 826 774,30	2 164 659 637,00		-17 832 862,90	
2 Moins actif immobilisé	1 303 591 400,02	1 453 861 982,92		150 270 582,90	
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	843 235 374,28	710 797 654,08		132 437 720,20	
4 Actif circulant	2 167 059 059,67	1 922 450 417,58	244 608 642,09		
5 Moins Passif circulant	1 311 397 633,64	939 245 079,85	-372 152 553,79	372 152 553,79	
6 = BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	855 661 426,03	983 205 337,73		127 543 911,70	
7 TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	-12 426 051,75	-272 407 683,65	259 981 631,90		
II. EMPLOIS ET RESSOURCES					
	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT		
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES	
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT (A)		303 975 497,81	126 455 163,23		
• Capacité d'autofinancement		303 975 497,81		130 944 836,77	
• Distributions de bénéfices				257 400 000,00	
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		123 744 288,81		16 341 380,42	
• Cession d'immobilisations incorporelles					
• Cession d'immobilisations corporelles		122 762 612,23		14 309 787,02	
• Cession d'immobilisations financières					
• Récupération sur créances immobilisées		981 676,58		2 031 593,40	
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)					
• Augmentations de capital, apports					
• Subventions d'investissement					
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				500 000 000,00	
(nettes de primes de remboursement)					
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		427 719 786,62	126 455 163,23	516 341 380,42	
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	195 282 066,42		183 354 725,24		
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles	306 123,00		2 031 391,73		
• Acquisitions d'immobilisations corporelles	194 075 746,92		181 226 283,51		
• Acquisitions d'immobilisations financières					
• Augmentations des créances immobilisées	900 196,50		97 050,00		
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)					
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	100 000 000,00		50 000 000,00		
EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)					
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	295 282 066,42		233 354 725,24		
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		127 543 911,70	288 028 631,78		
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	259 981 631,90			131 497 139,83	
TOTAL GENERAL	555 263 698,32	555 263 698,32	647 838 520,25	647 838 520,25	

↗ Augmentations

↘ Diminutions



## ÉTAT DES DÉROGATIONS

Au : 31/12/2011		
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

## ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Au : 31/12/2011		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS.
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Exercice du : 01/01/2011 au 31/12/2011								
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS</b>	<b>5 453 359,32</b>							<b>5 453 359,32</b>
• Frais préliminaires								
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 453 359,32							5 453 359,32
• Primes de remboursement d'obligations								
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>45 522 182,59</b>	<b>306 123,00</b>						<b>45 828 305,59</b>
• Immobilisation en recherche et développement								
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	35 805 766,58							35 805 766,58
• Fonds commercial	7 491 626,49							7 491 626,49
• Autres immobilisations incorporelles	2 224 789,52	306 123,00						2 530 912,52
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 611 325 344,65</b>	<b>194 075 746,74</b>		<b>2 646 721,53</b>	<b>121 851 294,05</b>	<b>76 767 722,62</b>	<b>2 646 721,53</b>	<b>3 606 782 074,72</b>
• Terrains	51 938 803,58			2 646 721,53	4 522 719,52			50 062 805,59
• Constructions	474 704 865,57				4 749 161,54			469 955 704,03
• Installations techniques, matériel et outillage	2 822 761 834,71	144 806 798,37			112 552 962,99	75 460 603,16	2 646 721,53	2 776 908 345,40
• Matériel de transport	43 806 539,33					1 092 123,36		42 714 415,97
• Mobilier, matériel de bureau et aménagement	27 710 988,19	31 050,00			26 450,00	211 797,09		27 503 791,10
• Autres immobilisations corporelles	4 572 418,60					3 199,01		4 569 219,59
• Immobilisations corporelles en cours	185 829 894,67	49 237 898,37						235 067 793,04

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01/01/2011 au 31/12/2011				
NATURE	Cumul d'amortissement début exercice (1)	Dotation de l'exercice (2)	Amortissements s/immobilisations sorties (3)	Cumul d'amortissement fin exercice (4) = 1+2-3
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>5 005 221,26</b>	<b>273 928,22</b>		<b>5 279 149,48</b>
• Frais préliminaires				
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 005 221,26	273 928,22		5 279 149,48
• Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>27 331 634,64</b>	<b>2 283 643,72</b>		<b>29 615 278,36</b>
• Immobilisation en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	27 331 634,64	2 283 643,72		29 615 278,36
• Fonds commercial				
• Autres Immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 277 074 009,12</b>	<b>223 077 244,73</b>	<b>79 682 860,60</b>	<b>2 420 468 393,25</b>
• Terrains	4 057 670,22	638 460,54	548 001,45	4 148 129,31
• Constructions	192 763 493,69	24 034 065,79	2 342 890,70	214 454 668,78
• Installations techniques, matériel et outillage	2 012 037 836,16	194 919 706,63	75 460 603,16	2 131 496 939,63
• Matériel de transport	42 660 817,03	668 588,97	1 092 123,36	42 237 282,64
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements	21 746 548,10	2 465 782,04	236 042,92	23 976 287,22
• Autres immobilisations corporelles	3 807 643,92	350 640,76	3 199,01	4 155 085,67
• Immobilisations corporelles en cours				

## TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Au : 31/12/2011									
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.p.c. de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
LONGOMETAL ARMATURE	INDUSTRIE	60 346 000,00	96,93%	58 494 100,00	58 494 100,00	31/12/2011	218 761 962,53	6 646 500,10	
TOTAL									

## TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du : 01/01/2011 au 31/12/2011								
NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	243 850,95							243 850,95
2. Provisions réglementées	375 081 015,00				25 668 330,34			315 917 321,04
3. Provisions durables pour risques et charges	83 925 726,05					306 214,97		83 619 511,08
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>459 250 592,00</b>				<b>25 668 330,34</b>	<b>306 214,97</b>		<b>399 780 683,07</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	135 146 965,74	74 494 447,74				63 220 207,10		146 421 206,38
5. Autres provisions pour risques et charges	681 058,98		1 067 716,01				681 058,98	1 067 716,01
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>135 828 024,72</b>	<b>74 494 447,74</b>	<b>1 067 716,01</b>			<b>63 220 207,10</b>	<b>681 058,98</b>	<b>147 488 922,39</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>595 078 616,72</b>	<b>74 494 447,74</b>	<b>1 067 716,01</b>	<b>25 668 330,34</b>	<b>63 526 422,07</b>	<b>681 058,98</b>	<b>84 832 024,30</b>	<b>547 269 605,46</b>

## TABLEAU DES CRÉANCES

Au : 31/12/2011							
CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES		
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>42 396 381,32</b>	<b>42 152 530,37</b>		<b>243 850,95</b>			
• Prêts immobilisés	2 542 389,76	2 298 538,81		243 850,95			
• Autres créances financières	39 853 991,56	39 853 991,56					
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 386 694 388,67</b>		<b>1 306 497 329,63</b>	<b>80 197 059,04</b>	<b>194 576 461,27</b>	<b>311 150,74</b>	<b>260 186 083,68</b>
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	7 128 071,18		7 128 071,18				
• Clients et comptes rattachés	1 183 011 721,82		1 102 814 662,78	80 197 059,04			260 186 083,68
• Personnel	655 566,66		655 566,66				
• Etat	170 125 427,24		170 125 427,24		170 125 427,24		
• Comptes d'associés	311 150,74		311 150,74			311 150,74	
• Autres débiteurs	24 451 034,03		24 451 034,03		24 451 034,03		
• Comptes de régularisation-Actif	1 011 417,00		1 011 417,00				

## TABLEAU DES DETTES

Au : 31/12/2011							
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES		
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>350 000 000,00</b>	<b>250 000 000,00</b>	<b>100 000 000,00</b>				
• Emprunts obligataires							
• Autres dettes de financement	350 000 000,00	250 000 000,00	100 000 000,00				
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>1 307 991 456,27</b>	<b>0,00</b>	<b>1 307 991 456,27</b>	<b>475 212 155,46</b>	<b>284 169 296,35</b>	<b>1 216 200,00</b>	
• Fournisseurs et comptes rattachés	982 381 329,04		982 381 329,04	475 212 155,46			
• Clients créditeurs, avances et acomptes	24 759 101,12		24 759 101,12				
• Personnel	13 356 727,07		13 356 727,07				
• Organismes sociaux	7 019 911,19		7 019 911,19		7 019 911,19		
• Etat	277 149 385,16		277 149 385,16		277 149 385,16		
• Comptes d'associés	1 216 200,00		1 216 200,00			1 216 200,00	
• Autres créanciers	926 668,85		926 668,85				
• Comptes de régularisation - Passif	1 182 133,84		1 182 133,84				

## TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Au : 31/12/2011					
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• Sûretés données					
	7 647 612,38	Hypothèque		Hypothèque en 1 <sup>er</sup> rang sur les titres fonciers des logements cédés	
• Sûretés reçues	10 000 000,00	Hypothèque		Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang sur un terrain pour la garantie du risque foncier évalué à 10 Millions de Dirhams des terrains litigieux cédés à la SNEC	
	10 000 000,00	Hypothèque		Client	

(1) Gage: 1 - Hypothèque: 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 - (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

## ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Au : 31/12/2011		
ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
• Cautions et avals	969 000,00	1 797 000,00
• Autres engagements donnés		
• Crédit d'enlèvement	30 000 000,00	30 000 000,00
• Crédits documentaires & remises documentaires & escompte	105 500 000,00	230 300 000,00
<b>ENGAGEMENT RELATIF AUX AVANTAGES SOCIAUX ACCORDES POSTERIEUREMENT A L'EMPLOI, AUTRES QUE LES RETRAITES</b>	<b>86 230 000,00</b>	<b>80 416 927,00</b>
• Engagement de cession de 12 logements restant à céder une valeur globale de	3 070 642,08	3 070 642,08
• Engagement de cession de terrain pour une valeur globale de	30 629 563,79	30 629 563,79
• Au ministère de l'éducation nationale (un groupe scolaire et 3 logements économiques)		
• À la gendarmerie royale (2 logements économiques et un local a usage de bureaux et d'habitations)		
<b>TOTAL MAD</b>	<b>256 399 205,87</b>	<b>376 214 132,87</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
• Avals et cautions		
• Cautions reçus des clients		274 700 000,00
• Cautions reçus des fournisseurs en MAD		23 929 129,19
• Cautions reçus des fournisseurs en EUR		13 105 359,86
• Cautions reçus des fournisseurs en USD		2 238 999,79
• Cautions reçus des fournisseurs en SEK		2 266 450,00
• Cautions reçus des fournisseurs en GBP		41 321,51
<b>TOTAL MAD</b>		<b>298 629 129,19</b>
<b>TOTAL EURO</b>		<b>13 105 359,86</b>
<b>TOTAL USD</b>		<b>2 238 999,79</b>
<b>TOTAL SEK</b>		<b>2 266 450,00</b>
<b>TOTAL GBP</b>		<b>41 321,51</b>



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de  
**SONASID**  
Casablanca

**RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2011**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 19 mai 2011, nous vous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société SONASID comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.713.207.263,22 dont un bénéfice net de MAD 148.245.199,63.

**Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité des Auditeurs**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.



Price Waterhouse  
101, Bd Massira Al Khadra  
20 100 Casablanca  
Maroc

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SONASID au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

**Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 9 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

**ERNST & YOUNG**  
Bachir Tazi  
Associé  
57, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 CASABLANCA  
Tél : (212-2) 2 95 79 00 - Fax : (212-2) 2 39 02 26

**PRICE WATERHOUSE**

Mohamed Haddou-Bouazza  
Associé

**Price Waterhouse**  
101, Boulevard Massira Al Khadra  
20 100 CASABLANCA  
Tél : 022 98 40 40 - 022 77 90 00  
Fax : 022 99 11 96 - 022 77 90 90  
I F: 01031195 - R.C: 54533 - CNSS: 1618620



# Résolutions

## PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2011 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 148.245.199,63 MAD.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

## DEUXIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'Assemblée générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2011.

## TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 telle qu'elle a été complétée et modifiée par la Loi 20-05, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

## QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter au compte « report à nouveau », le bénéfice net comptable de l'exercice soit 148.245.199,63 MAD.

## CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide d'octroyer aux Administrateurs des jetons de présence au titre de l'exercice comptable 2011 pour un montant brut de 80.000,00 MAD par Administrateur.

## SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. André Bock pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

## SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Hassan Bouhemou pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

## HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Robert Engel pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

## NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Aymane Taud pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

## DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Mohamed Lamrani pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

## ONZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Enrique de La Rubiera pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

## DOUZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Francis Lefevre pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

## TREIZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur d'Attijariwafa bank, représentée par M. Ramses Arroub pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

## QUATORZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de la Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances représentée par M. Hicham Belmrah pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

## QUINZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de RMA WATANIYA représentée par M. Azedine Guessous pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

## SEIZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite représentée par M. Khalid Cheddadi pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

## DIX-SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Mme Sabine Carbon de son mandat d'administrateur. Le quitus plein, entier et définitif de sa gestion sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

## DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide de nommer Mme Farah Oulidi en qualité de nouvel administrateur de la société pour une durée statutaire de six (6) années. Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

## DIX-NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide de nommer M. Vincent Le Gouic en qualité de nouvel administrateur de la société pour une durée statutaire de six (6) années. Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

## VINGTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.









DIRECTION GÉNÉRALE

Twin Center Tour A - 18<sup>ème</sup> étage

Angle Bd Zerktouni et Bd El Massira Al Khadra, Casablanca

**Tél.** : +212 (0) 522 95 41 00

**Fax** : +212 (0) 522 95 86 43

[www.sonasid.ma](http://www.sonasid.ma)